



MICROFINANCE ET INNOVATION SOCIALE : quelles compatibilités ?

Par Sebounayet Ibrahime ouattara

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE EN MAITRISE EN GESTION DES PROJETS

Québec, Canada

© Ibrahime Sebounayet Ibounissa Ouattara

Résumé

la lutte contre la pauvreté, l'insertion des défavorisées dans le tissu social et économique, la lutte contre le réchauffement climatique, telles sont les différents objectifs de l'innovation sociale. L'innovation sociale est une notion floue qui imbrique plusieurs autres notions d'ont celles qui nous intéressent particulièrement: la microfinance et le développement durable.

Surnommée la finance des pauvres, la microfinance a été longtemps sous différentes formes utilisée avec plus ou moins de succès. C'est dans les années 70 sous l'impulsion de Dr Yunus, que la microfinance pris son envol à travers son institutionnalisation. Aujourd'hui avec la croissance du secteur notamment dans les pays du sud, les gouvernements, les sociétés civiles, les organisations internationales s'en servent comme outils dans le cadre de leurs politiques de lutte contre la pauvreté .elle est même intégrée dans les politiques mondiales de lutte contre la pauvreté

Dans le même sillage des politiques mondiales de lutte contre la pauvreté, les dirigeants du monde entier se sont réunis pour répondre aux défis mondiaux nous contraignant en ratifiant 17 objectifs de développement durable. La mission étant la lutte contre les inégalités, la pauvreté, protéger la planète.

Divers stratégies et outils sont depuis lors mis en place pour atteindre ces objectifs. L'un d'entre eux, est la microfinance. Le but de ce mémoire est de mettre en exergue les similarités et les corélations entre les différentes notions que sont la microfinance et le développement durable à travers la littérature , des exemples chiffrées et graphiques et enfin faire des recommandations afin de pérenniser et rendre efficace cette relation.

Sommaire

Résumé.....	II
Liste des tableaux,liste des figures,liste des abreviations.....	IV-V
Introduction	7
Chapitre 1 :Contexte de l'exclusion et de l'inégalité sociale au Sénégal.....	8
1.1 Les chiffres	9
1.2 Le chômage au Sénégal	10
1.3 la santé	11
1.4 L'éducation.....	13
1.5 Eau et assainissement	16
Chapitre 2 :Problématique.....	18
Chapitre 3 :Revue de la littérature.....	19
3.1 Historique et définition de l'innovation sociale	19
3.1.1 Les acteurs de l'innovation sociale	20
3.1.2 Économie sociale.....	23
3.1.3 La microfinance, composante de l'économie sociale et solidaire	26
3.1.4 Le développement durable : une innovation sociale	27
Chapitre 4 :Cadre théorique et pratique	29
4.1 État des lieux de la microfinance.....	30
4.2.1 Les modes d'action de la microfinance	30
4.2 Microfinance et développement durable	32
4.2.1 De la dimension sociale du développement durable à la microfinance	32
4.2.2 La microfinance et sa mission sociale	33
4.2.3 De la dimension environnementale du développement durable à la microfinance .	35
4.2.4 Développement durable et économie sociale.....	37
Chapitre 5 :Cadre opératoire	37
5.1 Démarche méthodologique.....	38
5.2 Méthode de collecte de données	38
Chapitre 6 :Cadre empirique	39
6.1 Vue d'ensemble de la microfinance au Sénégal	39
6.1.1 L'outil micro financier dans la région de Dakar.....	47
6.2 PROVAREL (programme de valorisation des ressources locale).....	60
Chapitre 7 :Recommandations	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des médecins par habitants	12
Tableau 2 : Répartition des centres de santé dans les principales villes du Sénégal	12
Tableau 3: Évolution des écarts de scolarisation entre filles et garçons selon les cycles.....	15
Tableau 4 : Répartition régionale des établissements et effectifs en 2015.....	15
Tableau 5 :forces ,faiblesses opportunités et menaces de la microfinance au Sénégal.....	42
Tableau 6 : Taux de chômage de la région de Dakar selon le sexe, l'âge et le département.....	45
Tableau 7: Sources d'énergie par département	46
Tableau 8 : Répartition des types de logement par département.....	47
Tableau 9: microfinance dans la région de Dakar	47
Tableau 10: Répartition de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités.....	48
Tableau 11: Répartition selon le type de bénéficiaire et le milieu de résidence.....	49
Tableau 12: Présentation des caractéristiques de produits spécifiques dédiés aux femmes dans certains SFD	52
Tableau 13: Présentation des caractéristiques de quelques produits mixtes de crédit (dédiés aux hommes et aux femmes) dans certains SFD.....	56
Tableau 14: Répartition de la population de la région de Dakar selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013.	58
Tableau 15: Composantes / Axes du programme.....	63
Tableau 16: Matrice des filières à valoriser dans la région de Dakar.....	66

LISTE DES FIGURES

Figure 1: répartition des enfants de 6 à 11 ans hors systèmes selon le niveau de pauvreté du ménage.....	14
Figure 2: Situation régionale de l'accès à l'eau en milieu rural au Sénégal - décembre 2013..	17
Figure 3: Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence.....	17
Figure 4: Répartition des points de services des SFD par type	Figure 5: Répartition du montant.....
.....	40
Figure 6: Total des emprunts (en milliards de FCFA) au 1 ^{er} trimestre 2019	40
Figure 7: Répartition des emprunts selon le type de SFD.....	40
Figure 8: Répartition des fonds propres selon le type de SFD	41
Figure 9 : encours de crédit	41
Figure 10: Le taux de scolarisation des populations de la région de Dakar selon le	44

LISTE DES ABREVIATIONS

ANSD: l'agence nationale des statistiques et démographies (
 ESS : économie sociale et solidaire
 IMF : institution de microfinance
 ODD : Objectifs du développement durable
 PEPAM : programme d'eau potable et de l'assainissement millénaire,
 SPTF : *social performance task force*
 PADME : Projet d'Appui au Développement des Micro-entreprises
 PROVAREL : programme de valorisation des ressources locales
 le FIMF : fonds d'impulsion de la microfinance
 SFD : système financier décentralisé
 UEMOA : Union économique monétaire de l'Afrique de l'Ouest

REMERCIEMENTS

Je tiens à dédier ce mémoire à ma mère que j'appelle affectueusement « la vielle mère » qui n'a cessé de prier pour moi, aussi mon père qui a toujours répondu présent dans la mesure du possible. Mais avant tout je souhaiterais remercier mon DIEU qui m'accompagne dans chaque étape de ma vie. J'exprime mes vifs remerciement à mon directeur de mémoire Mr Diallo thierno qui m'a poussé à me dépassé tout au long de cette aventure.une mention spéciale à mes frères, sœurs amis et ma copine pour le soutien moral. Leurs générosités m'oblige à leur temoigné mon profond respect et ma loyale considération.

Introduction

Créée dans l'intention d'inclure les populations les plus pauvres dans le tissu socio-économique des pays, la microfinance s'est muée et développée au fil des années au point d'être l'un des principaux outils de lutte contre la pauvreté. On dénombre officiellement 1 400 institutions de microfinance (IMF) réparties dans le monde avec 700 millions de clients.

La microfinance moderne est née sous l'impulsion du prix Nobel Mohammed Yunus mais ses origines remontent à des siècles en arrière. Depuis, elle a progressé de façon exponentielle en s'adaptant aux réalités inhérentes aux époques qu'elle a traversé. L'innovation est l'une des principales causes de son essor. Il est ainsi pertinent de s'intéresser à la relation entre l'innovation et la microfinance.

La microfinance est un instrument de lutte contre la pauvreté notamment dans les pays du sud où elle est très développée. Ce progrès s'explique par le taux relativement fort de pauvreté et l'exclusion d'une grande partie de la population de la finance classique.

Selon la banque mondiale, la microfinance consiste en l'octroi de services financiers à des personnes en situation de précarité économique, impliquant le développement d'une activité productive (existante dans 90% des cas, nouvelle dans 10% des cas), le plus souvent de l'artisanat et du commerce.

La microfinance peut se distinguer selon ses acteurs,

-Ses objectifs (éducation, santé, entrepreneuriat, agriculture, etc.), -Selon le porteur de projet (projet de vie ou entrepreneurial), selon -L'échelle d'intervention, -L'origine des fonds ou encore -L'offre de services financiers.

Selon le FinDev, 9 % de la population de l'UEMOA est concernée par la microfinance, soit 22,17 millions de personnes; pourcentage bien supérieur au rayon d'action de la bancarisation traditionnelle qui est de 5,5 %. De plus on dénombre, fin 2011, 770 organismes de microfinance soit une croissance de 700 % depuis leur naissance dans les années 90 ; c'est dire leur importance dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Parmi ces 770 organismes, le Sénégal domine le marché avec 218 institutions de microfinance pour plus de trois millions de clients. Le secteur de la micro finance est apparu suite à une crise bancaire dans les années 80 et à des réformes d'institutionnalisation d'organismes d'entraide, émerge véritablement entre 1993 et 2003 avec l'instauration de réseaux¹ et d'agences de proximité. Aujourd'hui, la microfinance (informelle ou formelle) constitue pour les Sénégalais un mode de financement

¹ <https://www.microworld.org/fr/content/propos-microcredit>

plus souple, compatible avec la création ou le financement courant de leurs micro-activités, ce qui constitue une innovation du point de vue social. Cependant, le besoin primaire de la microfinance (réduire la pauvreté) et le faible financement qui en découle, empêchent toute production ou création de projets innovants jugés *a priori* très risqués ou chers.

Selon le Petit Robert, l'innovation est « l'introduction de nouveau, d'encore inconnu dans une chose établie » et elle peut être classifiée en deux types qui sont: l'innovation technologique et l'innovation sociale.

Cette étude se questionne sur l'aspect et l'impact innovant de la microfinance en Afrique de l'Ouest francophone, particulièrement au Sénégal, plus exactement, en quoi elle a changé les habitudes, au point de répondre à une situation sociale. Enfin nous nous attacherons à comprendre comment la microfinance, dans sa lutte pour l'insertion sociale, peut financer les projets innovants *a priori* hors de sa portée.

Mon intérêt pour la finance, la croyance populaire selon laquelle la microfinance est aux antipodes de l'innovation, notamment le financement des projets innovants, et mon cursus actuel en gestion de projet, m'ont incité à me pencher sur ce thème contemporain.

Nous nous intéresserons donc dans cette étude à l'innovation sociale en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement au Sénégal étant donné qu'elle vise l'inclusion dans un environnement entrepreneurial, social et économique des exclus de la finance.

Pour traiter le thème et répondre aux problématiques posées, nous formulerons plusieurs hypothèses dans le but de chercher à comprendre en quoi la microfinance et l'innovation sociale sont compatibles, si l'on peut se servir de ce mode de financement pour financer des projets innovants.

Nous parlerons de la microfinance, de son historique et de l'état actuel de ce mode de financement, mais avant cela, nous nous pencherons sur l'innovation sociale en Afrique afin d'en distinguer celle qui en particulier est adaptée à la microfinance avant de finalement parler du microfinancement des projets innovants.

Chapitre 1 : Contexte de l'exclusion et de l'inégalité sociale au Sénégal

Dans cette partie, après avoir sélectionné quatre domaines issus des objectifs de développement durable spécialement problématiques en Afrique, nous parlerons des inégalités, des disparités et des exclusions qui en découlent, à travers des données chiffrées.

1.1 Les chiffres

Avec un ratio de pauvreté de 47% pour une population 15,4 millions d'habitants, le Sénégal se place en 162^e position sur 188 pays dans le classement de l'indice de développement humain (IDH). La 4^e économie de la sous-région (Afrique de l'ouest) a un PIB par habitant de 2 600 \$ qui enregistre ces trois dernières années un taux moyen de croissance de 6,6%².

Selon l'agence nationale des statistiques et démographies (ANSD), le taux de chômage, dû essentiellement au sous-emploi (grand décalage entre la demande et l'offre), serait estimé à 15,7 % avec, plus précisément, 18,6 % de chômage en milieu urbain et 13,1 % en milieu rural. Comme dans beaucoup de sociétés africaines, le chômage touche plus les femmes (22,1%) que les hommes (9,6 %) : cette inégalité de sexe est la conséquence des contraintes liées à la maternité, à l'éducation des enfants et à la disparité de scolarisation entre les filles et les garçons. La population active est répartie entre l'agriculture (17,2 %), l'industrie (23,7 %) et les services (59%) ; par ailleurs le secteur informel, qui est composé des marginaux, des personnes déscolarisées, des femmes, des migrants et des chômeurs laissés pour compte, génère 97% des créations d'emplois.

Le Service National de l'Information Sanitaire du ministère de la Santé et de la Prévention (SNIS MSPM) affirme qu'au niveau sanitaire, les causes principales de mortalité sont les maladies infectieuses telles que le paludisme, les parasitoses et les infections respiratoires . Les taux de mortalité infantile (6,1%) et maternelle sont relativement élevés, conséquences de la malnutrition et du mauvais état général des hôpitaux, particulièrement dans les milieux précaires et ruraux.

Le Sénégal a un taux d'alphabétisation de 84,6 %. Cependant, d'après l'UNICEF, 65 % des enfants de 3 à 5 ans ne vont pas à l'école préscolaire: 88 % sont issus des milieux ruraux et 47 % des enfants sont hors système scolaire c'est-à-dire qu'ils sont scolarisés dans des systèmes éducatifs alternatifs.

Concernant la situation de l'eau et l'assainissement, d'après la 8^e revue annuelle sectorielle conjointe du programme d'eau potable et de l'assainissement millénaire PEPAM, le Sénégal dispose d'une couverture d'eau potable de 98 % en milieu urbain et de 84 % en milieu rural; un grand pas comparé aux autres pays de la sous-région. Cependant le pays présente des problèmes d'assainissement avec un taux de couverture de seulement 48 %.

² <https://donnees.banquemondiale.org/pays/senegal>

1.2 Le chômage au Sénégal

À l'instar des pays en voie de développement, le chômage constitue une problématique majeure au Sénégal. Malgré les efforts consentis par le gouvernement, illustrés notamment par la création de programmes d'intégration et de développement agricole, la convention nationale État-employeurs privés pour la promotion de l'emploi des jeunes (CNEE) et d'autres réformes visant à insérer les jeunes dans le tissu socio-économique du pays, la baisse du taux de chômage ces quatre dernières années n'est pas significative ; le taux de chômage demeure en effet relativement élevé (15,7 %). Le marché du travail sénégalais est caractérisé par un faible niveau d'offres d'emploi, un chômage assez élevé en milieu urbain (18,6 %), particulièrement chez les jeunes qui constituent la majorité de la population (60 %). En zone rurale, la situation est encore plus préoccupante: en effet, avec une économie essentiellement basée sur l'agriculture, les jeunes ruraux s'en désengagent progressivement et sont plus attirés par d'autres lieux plus modernes, notamment les villes ou l'Occident; on y estimerait à 13,1% le taux de chômage³. Une autre catégorie sociale marginalisée sur le marché de l'emploi est la gente féminine. En plus d'être sous-payés, les femmes sont fortement touchées par le chômage avec un taux de 22,1 % contre 9,6 % pour les hommes. Une autre catégorie sociodémographique encore plus atteinte par le chômage est la jeunesse. Environ 50 % de la population active est dans la tranche d'âge de 15 à 34 ans, une situation qui n'est pas sans conséquence pour la lutte contre la pauvreté. D'après le conseil présidentiel sur l'emploi des jeunes de banlieue, le fort taux de chômage chez les jeunes serait dû à plusieurs causes : entre autres un déficit de main-d'œuvre qualifiée, une inadéquation de la formation à l'emploi, une faible attractivité du secteur privé moderne à la faveur du secteur informel, un faible investissement des pouvoirs publics dans le développement des emplois alternatifs modernes et le boom démographique de ces dernières années. De plus, le secteur informel est le plus grand pourvoyeur d'emploi du Sénégal avec 48,8 % de la population active selon ANSD. D'après l'OIT(organisation internationale du travail), la propension de la population à aller vers le secteur informel serait due à la facilité d'accès aux activités, au caractère familial des entreprises informelles, à la sous-scolarisation ou la non-scolarisation. Conscient de ce problème, le gouvernement prend des mesures idoines, comme par exemple la création de programmes et structures spécifiques pour la promotion et la stimulation de l'emploi et de l'entrepreneuriat. C'est le cas de l'Agence National pou la Promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) dont la mission est d'assister les jeunes à la recherche d'emploi,

³ <http://www.ansd.sn>

de prodiguer des formations ou des conseils professionnels, de sensibiliser les jeunes demandeurs d'emploi à leurs droits et devoirs, de conseiller les jeunes dans leurs démarches, de conseiller et assister les jeunes sur l'entrepreneuriat et de recenser les idées d'emploi et de création d'entreprise. Cet organisme, à l'instar d'autres organismes créés dans le même but, apporte des résultats probants mais malheureusement non proportionnels à la demande et à l'attente des bénéficiaires. La rébellion, les mouvements militaires, une révolution violente, l'immigration illégale, la pauvreté, etc.: telles sont les conséquences singulières du chômage en Afrique. Avec une politique économique extravertie dépendante des cours du marché, le gouvernement a aussi sa part de responsabilité dans cette crise d'emploi. Pour Haïdara Dramane, économiste à l'OIT, les politiques de lutte contre le chômage des gouvernements subsahariens, notamment le Sénégal, sont des politiques où l'offre et la demande sont en inadéquation. Toujours selon lui, la formation fournie aux apprenants ne les prédispose pas à l'autonomie, ni à l'entrepreneuriat. Ce paradigme adopté par les États des pays africains présente des limites et tend même à s'essouffler dans un monde où l'État n'est plus le seul responsable de la lutte contre le chômage.

1.3 la santé

Le profil sanitaire du Sénégal n'est pas brillant, cependant il est tout de même de meilleure composition que celui de la plupart des pays africains; en effet, le pays consacre 4,7% de ses dépenses à la santé ce qui est un taux supérieur à celui de son voisin mauritanien (3,8%). L'espérance moyenne de vie au Sénégal est de 65 ans pour les hommes et 69 ans pour les femmes. Concernant la mortalité, le Sénégal enregistre un taux de mortalité infantile de 4,2% avec une probabilité de 0,63 pour un enfant de la campagne de décéder avant son premier anniversaire contre 0,43 pour les nouveau-nés en milieu urbain. Ces taux de mortalité infantile relativement élevés sont dus aux comportements dangereux des procréateurs qui ne prennent pas le soin de suivre un planning familial qu'ils jugent contraire à leurs traditions, au statut de la femme dans la société notamment dans le milieu rural et à la précocité de grossesse des femmes. De plus selon l'ANSD, 53 % des femmes de 15 à 49 ans ont au moins une contrainte d'accès aux soins de santé, par exemple des problèmes financiers (45 %), la distance domicile-hôpital (22 %), l'isolement (14 %) et la non-permission du conjoint (7 %). D'autres causes de mortalité, assez répandues au Sénégal et plus généralement en Afrique tropicale, sont les maladies endémiques. D'après le bulletin annuel 2017 du paludisme au Sénégal, 349 000 cas de paludisme ont été recensés en 2017 avec 284 décès ; quant au SIDA,

une autre endémie dont le continent africain est fortement touché, a atteint 61000 personnes en 2005 dont 5 200 décès. D'autres maladies endémiques font presque autant de ravages auprès de la population comme la tuberculose, la syphilis, la fièvre jaune, la bilharziose, la maladie du sommeil, le choléra. De plus, il existe de nombreuses inégalités en termes de ressources humaines et d'infrastructures. En ce qui concerne la répartition des personnels de santé, 39 % sont à Dakar, 10% à Thiès, 7 % à Kaolack et la région la moins desservie est celle de Kédougou (1 %) ; 70% des médecins, 80 % des pharmaciens et la majorité des spécialistes se trouvent à Dakar. Cette disparité est due à la concentration démographique de la capitale et à son attractivité financière dans les dépenses de santé. En plus de cette disparité subsiste un problème d'effectifs ; en effet, les indicateurs de couverture, c'est-à-dire le nombre d'habitants (voir tableau ci-dessous), démontrent une pénurie des professionnels de santé.

Tableau 1: Répartition des médecins par habitants

Catégorie professionnelle.	Normes OMS	NORMES PNDS 1998-2007	Couverture atteinte
Médecins	1 pour 10 000 habitants	Définis selon le type de structure	1 pour 11 000 habitants (secteur privé inclus)
Infirmiers	1 pour 300 habitants	1 pour 5 000 habitants	1 pour 4 200 habitants
Sages-femmes d'État	1 pour 300 habitants	1 pour 1 500 à 2 000 habitants	1 pour 4 000 habitants

Trois facteurs seraient, selon le ministère de la santé, la cause de ce déficit de professionnels de santé :

- La carence des admissions au niveau universitaire
- Le désordre dans le processus de recrutement dans la fonction publique
- Le manque de politique de motivation du personnel de santé.

Tout comme les ressources humaines, les infrastructures de santé sénégalaises laissent à désirer, notamment avec une majorité des ressources matérielles à Dakar. Cette disparité d'infrastructure est illustrée dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Répartition des centres de santé dans les principales villes du Sénégal

Région/Données	EPS 3	EPS 2	EPS 1	Centre de santé	Poste de santé	Case de santé

Dakar	10	0	3	24	191	19
Diourbel	1	1	1	4	99	75
Fatick	0	1	0	8	106	75
Kaffrine	0	0	1	4	71	75
Kaolack	0	1	0	4	106	33
Kédougou	0	0	0	3	34	67
Kolda	0	1	0	5	59	111
Louga	0	1	1	10	115	23
Matam	0	2	0	4	94	3
Saint Louis	0	2	1	7	124	70
Sédhiou	0	0	1	3	50	49
Tambacounda	0	1	0	8	119	3
Thiès	0	1	2	10	174	97
Ziguinchor	0	2	0	5	114	8
Total pays	11	13	10	99	1456	708

Source : MSAS. Annuaire Statistique 2015

Depuis les années 70, l'État sénégalais s'est doté d'une couverture sociale pour ses citoyens, particulièrement pour ses actifs et retraités, à travers des structures de prévoyance maladie et des instituts de prévoyance retraite. Depuis lors, l'État multiplie des initiatives d'extension de couverture comme les assurances privées commerciales, les mutuelles, la gratuité des soins des enfants de moins 5 ans et le plan sésame. Cependant malgré ses efforts, 83 % des ménages ne bénéficient d'aucune sorte de couverture (EDS ; 2017). Une situation d'exclusion due à la prédominance du secteur informel dans l'économie sénégalaise et au manque d'information des citoyens.

1.4L'éducation

Les économistes et experts s'accordent à dire que l'éducation est un moyen efficace pour combattre la pauvreté : c'est dans cette optique qu'elle constitue pour l'État sénégalais une priorité qui y a consacré 7,7 % de son PIB en 2016. Cependant des inégalités persistent et sont tributaires des traditions, des genres, du milieu et du statut social. En effet, selon Human Right Watch (HRW), en 2013 47 % des enfants de 7 à 16 ans n'étaient pas à l'école. Entre 2008 et 2012 seulement 32 % des filles et 35 % des garçons étaient inscrits en secondaire. Par ailleurs, une majorité des enfants issus des milieux précaires n'a pas accès à l'enseignement supérieur; sans compter sur la disparité existant entre le milieu urbain et le milieu rural. Selon les statistiques gouvernementales, les enfants urbains en âge d'être scolarisés sont plus enclins à fréquenter l'école que les enfants de la campagne : ceci serait dû au manque d'infrastructures, de personnels en zone rurale et l'encrage traditionnel des parents. En effet, les facteurs de déscolarisation ou de non-scolarisation sont nombreux et divers, tels que :

- La pauvreté des ménages : d'après le rapport final sur les enfants et jeunes hors du système éducatif au Sénégal, les enfants issus de familles pauvres ont moins de chances d'être scolarisés que les enfants issus d'un milieu modeste et ce, malgré la gratuité du système

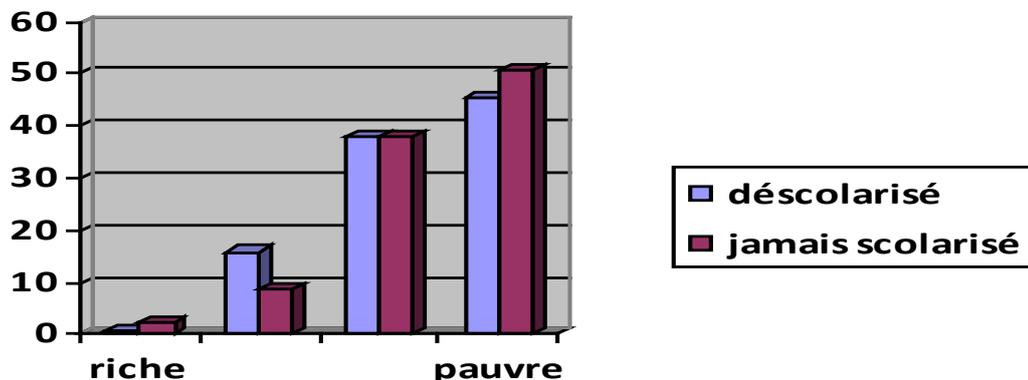


Figure 1: répartition des enfants de 6 à 11 ans hors systèmes selon le niveau de pauvreté du ménages

-Le sexe des enfants: la scolarisation, longtemps en faveur des garçons, s'inverse au profit des filles. Néanmoins au fil des cycles scolaires, l'ancienne tendance revient. Cela s'explique par le fait qu'à partir de l'âge de la puberté, les filles deviennent admissibles aux obligations matrimoniales, c'est le cas particulièrement en milieu rural.

- La croyance religieuse et les traditions sont des facteurs en voie de disparition, mais qui persistent dans certaines régions ou familles traditionnalistes ; ainsi certains parents considèrent l'école comme un moyen de se déconnecter des traditions, comme un outil de perversion.

Tableau 3: Évolution des écarts de scolarisation entre filles et garçons selon les cycles

SEXE	6 à 11 ans			12 à 16 ans			17 à 24 ans		
	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés	Scolarisés	Déscolarisés	Jamais scolarisés
FILLES	70,0 %	2,3 %	27,7 %	60,1 %	15,4 %	24,5 %	32,9 %	34,7 %	32,4 %
GARÇONS	61,1 %	4,2 %	34,7 %	57,5 %	13,9 %	28,7 %	36,0 %	33,7 %	30,3 %

Source : Etude OOSCYS, Enquête ménage, Octobre 2016

- Le manque d'infrastructures est aussi symptomatique de l'exclusion des enfants des autres régions notamment les zones rurales

Tableau 4 : Répartition régionale des établissements et effectifs en 2015

Région	Nombre d'établissements	Part du secteur public dans la région (%)	Part de la région dans le nombre global (%)	Effectif total	Proportion de fille dans l'effectif global	Part de la région dans l'effectif global
Dakar	441	26,3	23,9	194 327	53,1	24,9
Diourbel	83	61,5	4,5	43 187	53,3	5,5
Fatick	141	70,9	7,7	57 886	51,8	7,4
Kaffrine	43	88,4	2,3	14 766	50,1	1,9
Kaolack	141	75,9	7,7	63 606	50,9	8,2
Kédougou	35	97,1	1,9	9 564	38,8	1,2
Kolda	96	84,4	5,2	33 337	44,9	4,3
Louga	108	80,6	5,9	37 658	52,1	4,8
Matam	83	95,2	4,5	25 871	57,5	3,3

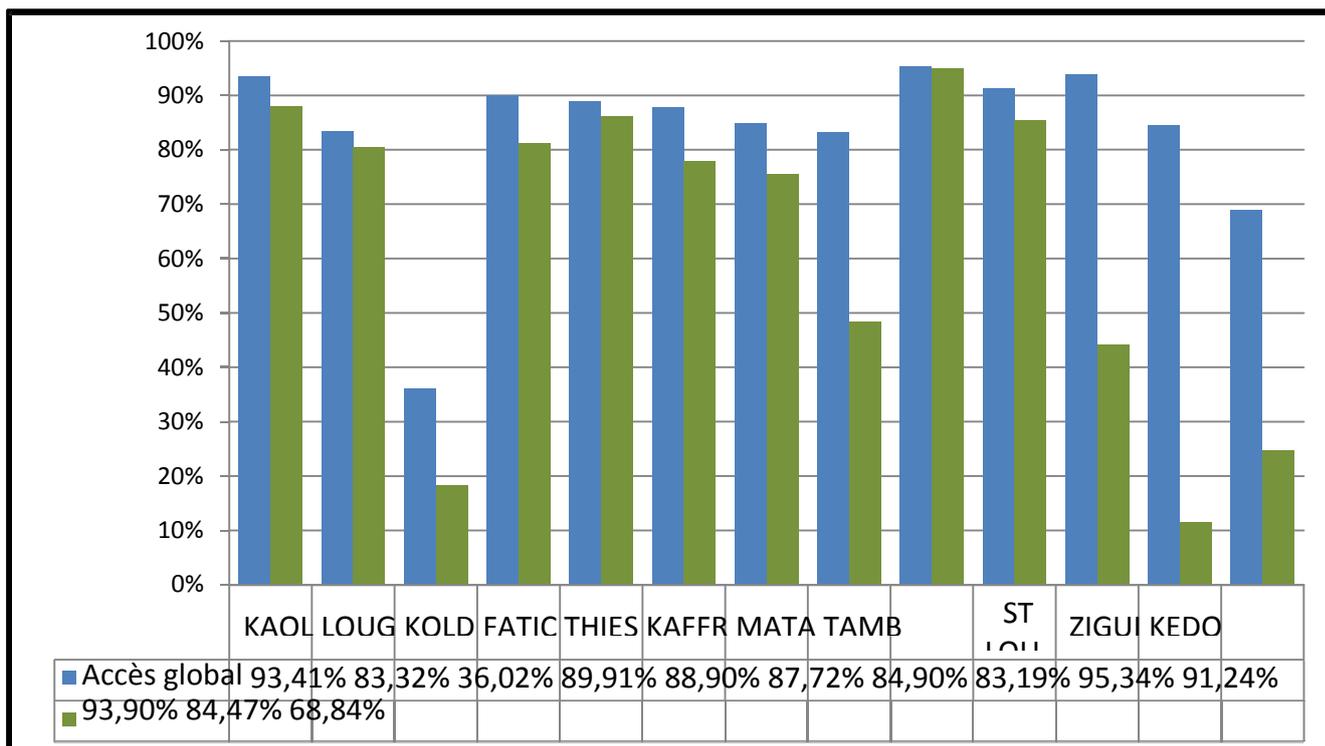
Sédhiou	86	81,4	4,7	32 610	41,0	4,2
St-Louis	127	85,0	6,9	58 289	54,6	7,5
Tambacounda	75	78,7	4,1	25 814	47,7	3,3
Thiès	243	58,9	13,2	126 309	52,8	16,2
Ziguinchor	140	75,7	7,6	56 077	47,8	7,2
SÉNÉGAL	1 842	64,0	100,0	779 301	51,3	100,0

Source : Rapport National sur la Situation de l'Éducation, 2015

Ce tableau sur la répartition régionale des établissements d'enseignement moyen illustre l'inégalité des infrastructures entre le milieu urbain et la zone rurale. Ainsi, comme nous montre le tableau, la majorité des établissements publics est concentrée dans les grandes villes telles que Dakar, Thiès et Ziguinchor. De plus, nous remarquons une sensible égalité d'effectifs entre les filles et les garçons dans ces grandes villes tandis que dans les petites villes telles Sedhiou, Kolda, Kédougou, nous notons une inégalité d'effectifs entre les deux genres, le nombre de garçons étant supérieur au nombre de filles. Ces inégalités d'effectifs dans les petites villes s'expliquent par le facteur d'obligation matrimoniale des filles dès l'âge de la puberté.

1.5 Eau et assainissement

La problématique de l'accès à l'eau et de son assainissement est primordiale pour les gouvernements du monde entier et particulièrement pour les gouvernements africains. Cet intérêt se symbolise par l'organisation de colloques internationaux sur le sujet (Marrakech en 1997, La Haye en 2000, Mexico en 2006 et Sénégal en 2012). Aujourd'hui, 783 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau, 2,4 milliards n'ont pas de systèmes d'assainissements de base selon l'UNESCO et 15 000 personnes meurent de maladies liées à la pollution de l'eau. En Afrique, 300 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable malgré l'abondance de ressources en eau et son manque d'assainissement serait la cause de 70 % à 80 % des maladies en Afrique. La situation de l'eau au Sénégal est en constante progression : en 2015, d'après les statistiques de la OMS/UNICEF JMP, le taux de couverture d'accès à l'eau était de 80 %, cependant le taux d'assainissement reste encore loin de l'objectif du millénaire de développement (48 %). À Dakar la mauvaise planification urbaine la démographie croissante et le manque de moyens de certains citoyens sont des causes du problème de l'accès de l'eau tandis qu'à l'ouest du pays, la détérioration climatique et la baisse de la nappe phréatique empêchent les populations de disposer à leur bon vouloir cette ressource vitale.



Source : RAC 2014, PEPAM

Figure 2: Situation régionale de l'accès à l'eau en milieu rural au Sénégal - décembre 2013

Cependant la quantité de l'eau ne demeure pas le problème primaire de l'accès à l'eau au Sénégal. Avec un taux de couverture de 48% seulement, l'assainissement pose aussi un problème d'ordre sanitaire et scolaire. L'écart de taux de couverture entre le milieu urbain et le milieu rural serait de 20 % selon l'ANSD.

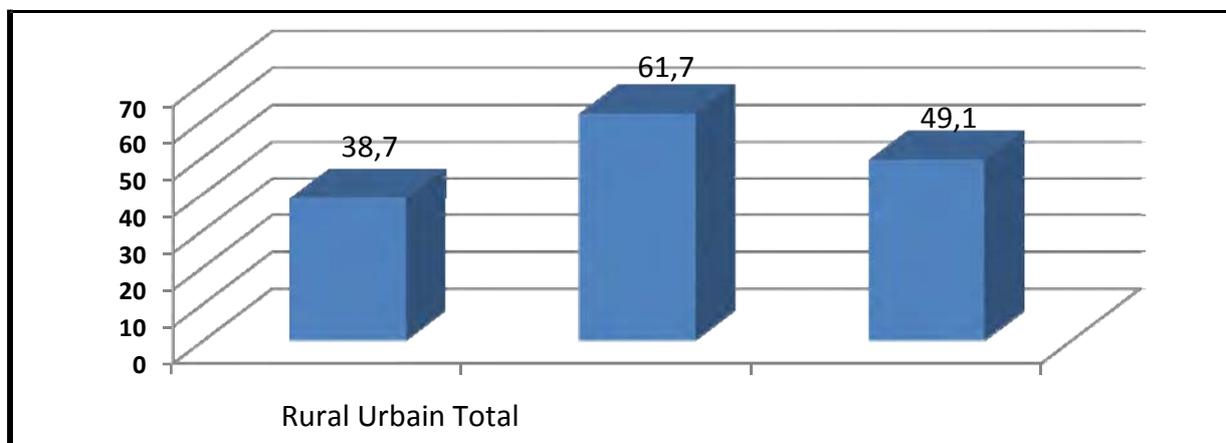


Figure 3: Taux d'accès à l'assainissement selon le milieu de résidence

Source : RAC 2014, PEPAM

En effet, ce faible taux de couverture s'expliquerait par le manque de financement la part des pouvoirs publics et privés.

Chapitre 2 :Problématique

Les couches vulnérables de la société sont soit exclues soit peu touchées par les politiques socio-économiques des gouvernements, notamment au Sénégal. Cependant, la société civile prend le relai à travers des initiatives sociales à consonance et gouvernance capitaliste, afin d'insérer les marginaux dans le tissu social et tout en assurant la pérennité des entreprises locales. Alors en quoi l'innovation sociale en général et la microfinance en particulier constituent-elles une alternative pour la lutte contre l'exclusion sociale? Selon Hillier, Moulaert et Nussbaumer ([2004/2 \(Vol. 6\)](#), pages 129 à 152), la genèse pratique de l'innovation sociale serait due à la volonté du secteur privé d'accompagner les innovations technologiques afin d'améliorer la compétitivité et la productivité. Mais l'innovation sociale prend des propensions considérables et devient une notion indépendante depuis l'incapacité des gouvernements à s'occuper de tous les problèmes sociaux et sociétaux et de la volonté d'implication de la société civile dans les décisions locales, (Moulaert, Martinelli, Swyngedouw, & Gonzalez, 2005).nationales et internationales. Aujourd'hui, l'innovation sociale est devenue transversale et s'applique à quasi tous les secteurs, notamment au secteur de l'économie, l'économie sociale et solidaire en étant un exemple. Le but ultime de l'innovation sociale et solidaire étant le bonheur humain, elle est à l'origine de l'économie sociale et solidaire dont la finalité est l'inclusion des exclus dans le tissu social et économique.

Les ONG, la microfinance, les mutuelles, les collectivités, l'économie informelle, etc. Telle est la liste non exhaustive des composantes de l'économie sociale et solidaire. Cependant, une composante sort du lot par sa globalisation et son succès : la microfinance. Ce mode de financement, dont l'objectif est l'insertion des démunis dans le système financier, a bien évidemment pour particularité de financer les projets nécessitant un apport financier et humain minime ; ce qui, d'emblée, la rend incompatible avec les projets innovants. Cependant, avec l'autonomisation vis-à-vis des innovations technologiques, la transversalité et la popularisation de l'innovation sociale et l'accès de plus en plus facile aux nouvelles technologies de l'information, le rayon d'action de la microfinance s'est élargi aux zones jadis non accessibles et finance désormais des projets à consonance socialement innovante,

notamment des projets issus du développement durable. Par conséquent, notre question principale de recherche est la suivante : en quoi la microfinance, mode de financement des projets de lutte contre la pauvreté, peut-elle financer les projets innovants issus des objectifs de développement durable, particulièrement au Sénégal ?

Pour répondre à cette problématique, nous émettrons plusieurs questions :

-Quelle est la relation entre l'innovation sociale, la microfinance et le développement durable ?

- Comment la microfinance finance-t-elle les projets innovants (durables) ?

L'objectif de cette recherche est de montrer en quoi la microfinance est un outil de l'innovation sociale permettant de financer les projets de développements durables au Sénégal. Pour ce faire, nous - définirons dans un premier temps l'innovation sociale et la microfinance, puis nous - déterminerons le lien entre ces deux éléments ; ensuite nous - évoquerons le développement durable en tant qu'innovation sociale et enfin nous -mettrons en exergue divers exemples de microfinancement de projets innovants ou durables au Sénégal.

Chapitre 3 :Revue de la littérature

Dans ce chapitre nous parlerons des différents concepts qui émanent de la problématique et, par la même occasion, procéderons par déduction (en allant du général au particulier) afin de démontrer le lien entre les différents concepts évoqués. Ce chapitre sera divisé en quatre sections : la première parlera de l'innovation sociale, de ses origines, sa progression, son état actuel et sa définition selon certains érudits ; la deuxième concernera l'économie sociale et solidaire qui constitue une innovation sociale ; ensuite nous évoquerons la microfinance en tant que composante de l'économie sociale et solidaire ; enfin, nous parlerons du développement durable dont sont issus les projets innovants.

3.1 Historique et définition de l'innovation sociale

Depuis toujours, l'innovation a été assimilée à l'innovation technologique : le progrès de méthodes de production, de nouveaux outils de production a parallèlement évolué avec les différentes échelles de l'économie mondiale. Certaines innovations technologiques ont profondément marqué les sociétés : La mécanique puis l'informatique en sont des exemples probants. En effet, ces deux avènements technologiques symbolisent une grande rupture et

renaissance du fonctionnement de la société (Harrisson & Vézina, 2006). Cependant, l'innovation « maître mot de l'Occident après-guerre » ne se limite plus qu'à la recherche et à ses retombées économiques ; le bien-être social et autres préoccupations sociétales sont désormais pris en compte.

L'innovation sociale est née d'une progressive centralisation de l'Homme dans les politiques scientifiques et de l'abandon de certains champs sociaux par l'État. L'échec des systèmes socio-économiques symbolisé par les crises économiques, l'agrandissement du fossé entre riches et pauvres, l'accroissement du taux de chômage ont forcé les citoyens à trouver des solutions, à travers la société civile : ce fut le début d'une succession d'initiatives touchant tous les secteurs. Cette déferlante de projets plus ou moins pertinents a incité la régulation et la collaboration de l'État. Malgré des ébauches d'innovation sociale telles que le taylorisme, c'est véritablement au 20^e siècle que l'innovation a été mise en relation avec le développement d'un État et institutionnalisée. Ainsi ont découlé des thèmes comme « l'impact de l'innovation sur la réduction du chômage », « l'innovation organisationnelle au travail », etc. Timidement, les pays occidentaux prennent la mesure de l'innovation sociale dans les années 90 à travers le manuel d'Oslo et le manuel de Frascati : deux manuels d'innovation en entreprise, mais à portée sociale. L'innovation sociale est plus évoquée dans le livret vert qui met à nu les limites en matière d'innovation sociale du manuel d'Oslo. À cette période l'innovation sociale était subsidiaire à l'innovation technologique.

L'innovation sociale devient une notion principale en Occident à la fin des années 90 à travers des ouvrages et articles inédits comme : « Dynamiser les systèmes nationaux d'innovation », qui évoquent les innovations organisationnelles au travail ; « Social, sciences & innovation », qui expliquent l'innovation sociale et deux études québécoises (le rapport du Groupe de travail sur l'innovation sociale (1999), et un papier de réflexion du conseil de la science et de la technologie) qui seront les socles des politiques québécoises en matière d'innovation sociale.

3.1.1 Les acteurs de l'innovation sociale

Aujourd'hui l'innovation sociale demeure équivoque et se diversifie par ses acteurs et sa transversalité. Elle touche désormais toutes les strates de la société et est initiée principalement par quatre types d'acteurs qui sont :

- les porteurs : ce sont en général les créateurs, les incitateurs à l'origine du projet d'innovation ; il s'agit par exemple des chercheurs universitaires, des individus ou groupes philanthropes, des associations, des organismes communautaires ;

- les bailleurs de fonds qui, comme leur nom l'indique, se chargent de financer le projet d'innovation ; il s'agit d'investisseurs publics (gouvernement ou municipalités par exemple) ou d'investisseurs privés (entreprise privée, fondation, etc.) ;
- les partenaires de soutien qui ont pour mission de soutenir, d'accompagner, de rendre crédible et de propager le projet d'innovation ; ce sont les gouvernements, les syndicats, les médias, les bénévoles, etc.
- les preneurs de l'innovation qui sont les utilisateurs de cette dernière, en quelque sorte les consommateurs ou les bénéficiaires des retombées de l'innovation.

Ces acteurs sont présents à toutes les étapes du processus d'innovation sociale et ce, dans n'importe quelle sphère d'activité de la société (RQIS, 2007). L'innovation sociale est une notion polysémique, probablement à cause de son aspect non tangible : les différentes puissances occidentales et auteurs ont leurs propres définitions, mais tous s'accordent sur les retombées nouvelles de l'innovation sur la société, comme une alternative au marché et à l'État, partenariat société civile-État et de son inclusion dans tous les environnements. Au Québec, l'innovation sociale est considérée comme « toute nouvelle approche, pratique, intervention ou produit pour améliorer ou solutionner un problème ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés ». La Commission européenne, quant à elle, la définit comme « le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées (produits, services, modèles) en réponse à des besoins sociaux qui créent de nouvelles relations ou collaborations sociales »(Rousselle, 2013). La littérature décèle quatre domaines dans lesquels l'innovation sociale est étudiée, à savoir :

- Les sciences de gestion, dont la finalité est l'homogénéité de la structure pour atteindre des objectifs (bénéfice financier, éthique et respect de l'environnement) ;
- Les rapports entre économie, société et environnement qui ont pour objectif d'intégrer le bien-être social et écologique dans le carnet de bord des entreprises ;
- La science de l'art et de la créativité qui, comme son nom l'indique, consiste à inventer, s'inspirer des expériences passées afin de créer un produit, un service, un concept nouveau dont les retombées sociales seront bénéfiques ;
- L'approche territoriale qui est une application structurelle de l'innovation sociale plus ciblée, notamment en fonction du besoin de la population d'un endroit donné (région ,ville ,campagne, village ,quartier) (De Muro, Hamdouch, Cameron, & Moulaert, 2007) ; en somme, l'innovation sociale s'attèle à trois niveaux d'études qui sont l'individu, le milieu (aspect territorial) et l'entreprise.

Bien qu'elle ait suscité de nombreuses interrogations sur sa définition, de nouvelles questions voient le jour sur le processus de sa mise en œuvre. En effet, l'équivoque définition de l'innovation sociale rend complexe son application et son analyse sur le terrain. Cependant, des chercheurs du RQIS (Réseau Québécois de l'Innovation Sociale) ont établi à partir de huit projets d'innovation sociale un schéma général d'un processus ; processus qui comprend quatre phases :

- La phase d'émergence : c'est la phase de découverte du problème ou du besoin par des acteurs de compétences distinctes et d'élaboration, d'adaptation ou de transfert de stratégies novatrices ayant pour but, la résolution du problème ;
- La phase d'expérimentation : elle consiste à jauger l'impact du produit, service ou approche auprès d'un échantillon de la population cible à travers des essais, des observations, des évaluations. Elle permet aux acteurs de mettre en phase la théorie et la pratique ;
- La phase d'appropriation : c'est une phase cadette de l'institutionnalisation qui consiste à appliquer l'expérience ou à mettre sur le marché un produit ou service à une petite échelle (locale ou en entreprise) ;
- La phase d'alliance, de transfert, de diffusion, consiste à élargir le rayon d'action du projet innovant ou de transférer ses acquis à un autre problème.

Cependant l'innovation sociale n'est pas qu'une affaire des pays de l'hémisphère nord, certaines sont en effet appliquées dans les pays de l'hémisphère sud par le biais d'ONG, fondations et coopératives. En effet, le retrait de l'État et son incapacité à solutionner certains problèmes ont incité la société civile à prendre les choses en main. Aujourd'hui, on constate que des milliers d'organismes issus de la société civile, pour la plupart financés par les pays occidentaux et les organismes internationaux, s'accaparent les problèmes sociaux et sociétaux ; la pauvreté étant le problème central de ces organismes. Malgré le calquage de certaines innovations des pays occidentaux, d'autres ont vu le jour en dans les pays du Sud. Par exemple, l'Équateur et la Bolivie ont remplacé la politique économique classique de croissance par celle du bien-être et du bien-vivre pour toutes et tous. Les pays du Sud développent de plus en plus d'innovations sociales adaptées à leurs besoins et à leur environnement. En effet, la pauvreté et la non-décentralisation de l'État ont incité certaines ONG et entrepreneurs sociaux à prendre le relais à travers des projets innovants territoriaux, comme des politiques agricoles, l'accès à l'énergie, à l'eau, aux soins sanitaires et à l'inclusion financière.

3.1.2 Économie sociale

Historique de l'économie sociale

L'économie sociale et solidaire (ESS) institutionnelle puise ses fondements au 19^e siècle à travers l'instauration de quelques amorces comme la mise en place de systèmes de protection sociale, d'associations de production et de distribution, notamment en temps de guerre. Cependant, les associations solidaires existent depuis l'antiquité de façon plus ou moins informelle. Le but premier de l'ESS était la création d'activités collectives ayant pour objectif de répondre aux nécessités communes. C'est pendant la révolution industrielle que les prolétaires, dans le but de faire face aux problèmes dus au capitalisme industriel non contrôlé, vont s'organiser en association mutualiste ou coopérative. Ces organismes d'émancipation, jadis pensés par certains auteurs comme St Simon, C. Fournier et R. Owen, se sont répandus à tous les secteurs d'activités pendant cette période jusqu'à disparaître sous l'emprise de la répression de l'État. En Europe et particulièrement France, c'est à partir de la fin du 19^e siècle que l'élite politique, avec à sa tête Jean Jaurès et Charles Gide, crée un cadre institutionnel pour ces associations (charte de la mutualité, loi de 1901 et loi pour les coopératives). Cette régularisation participe à la naissance d'un partenariat économie classique prôné par l'État, les acteurs de économie sociale et associations prolétaires (Draperi, 2007).

À partir des années 70, le chômage, l'écologie et la mondialisation donnent une nouvelle perspective à l'ESS. En effet, les changements et les nouvelles aspirations sociétales et sociales de la population modifient l'objectif primaire de l'ESS en la création d'activités collectives pour répondre aux utilités générales.

Depuis 2000, le secteur est marqué par la profusion de l'entrepreneuriat social dont l'action combine les principes sociaux, sociétaux avec la gouvernance de l'entrepreneuriat classique.

l'économie sociale et solidaire

Comme stipulé plus haut, l'économie sociale et solidaire fait partie du quotidien de l'Homme depuis de nombreuses années sous des modes, noms et tailles différents. Mais c'est à partir de la fin du 19^e siècle que le terme d'économie sociale est utilisé pour la première fois (Chaniel & Laville, 2005) : l'économiste et sociologue allemand Mark Weber mentionne le terme et le popularise en Allemagne en 1904 et celui-ci est diffusé en Europe grâce au sociologue français Émile Durkheim. L'économiste français Charles Gide, à l'instar de certains de ses confrères, opposa l'économie sociale à l'économie de marché avant d'y voir une

complémentarité. Son compatriote Léon Walras dans ses « études de l'économie sociale » l'a décrite comme une conséquence de l'économie de marché. Toujours à cette même période, l'économie sociale se retrouve au centre des études sociologiques : Mark Weber et Émile Durkheim la conçoivent comme une alternative à l'économie de marché (Ghislain, 1995). D'autres sociologues sont allés plus loin en créant des mouvements de réflexion sur le sujet, c'est le cas de Frédéric le Play qui, à travers son mouvement conservateur, la société internationale des études pratiques d'économie, sociale pose quelques bases politiques de l'économie sociale. Marx, Engel et un peu plus tard Owen, St Simon et Fourier voyaient, quant à eux, l'économie sociale comme une utopie.

Malgré l'acointance entre l'Église et l'économie sociale, certains politiques y ont accordé une relative importance : c'est le cas de la gauche (socialiste) européenne de l'époque qui avait inscrit l'économie sociale dans ses statuts juridiques avant de la reléguer en second plan dans un contexte capitaliste. Elle reviendra de plus belle après la crise du socialisme prôné par l'URSS sous la tutelle de la macroéconomie. En effet, après la guerre froide, les économistes et les politiques confrontés à la grogne populaire réinstaurent l'économie sociale comme un outil de cohésion sociale, de paix et d'inclusion sociale.

Quoi qu'il en soit, le social et l'économie ont toujours été liés. L'économie ne saurait fonctionner sans le social. Cependant l'une des limites de cette économie marchande est la relation déséquilibrée qu'elle entretient avec le social. L'économie de marché attribue le pouvoir et le droit de propriété des entreprises à un groupe de personnes (actionnaires) aux dépens de l'opinion et droits sociaux de la société ; aussi elle se sert souvent du social pour atteindre ses objectifs individualistes tandis que l'économie sociale, en tant qu'entité, se particularise par la reconnaissance de l'importance du social dans l'économie. Cette importance sociale se manifeste par des statuts différents des entreprises classiques. Ainsi, les sociétaires ne sont pas des propriétaires pris individuellement et les profits ne sont pas partagés en fonction des parts de capital. Par ailleurs, les décisions sont prises démocratiquement et la finalité des entreprises composant l'économie sociale est bien évidemment sociale.

Après la résurgence de l'économie sociale, plusieurs définitions ont foisonné de partout, particulièrement en Occident. Le sociologue français Henry Desroches fut le premier à donner une définition en fonction des éléments qui la composent à savoir les coopératives, les mutuelles, les associations, les entreprises à participation ouvrière, les entreprises mixtes en partenariat avec une municipalité, les entreprises publiques à gestion autonome partielle et les entreprises privées en partenariat avec un syndicat. Cependant, la limite de cette définition

est la priorisation des statuts au détriment des pratiques. Claude Vienney, quant à lui, conçoit l'économie sociale comme un groupement de personnes et d'entreprises produisant des biens et services ; il va plus loin en énonçant quatre règles permettant de distinguer cette définition de celle de l'économie marchande. Ce sont l'égalité entre les membres de la société, la finalité sociale, la distribution des profits et la propriété durablement collective. Jean Louis Laville donne une approche solidaire à l'économie sociale adaptée aux politiques économique-sociales des territoires (quartiers, villes, campagnes, régions, etc.). Cette approche se compose de trois éléments : le premier étant l'élaboration combinée de l'offre et de la demande par les sociétaires et les usagers à partir d'une motivation mutuelle. Deuxièmement, l'économie solidaire devrait être un mélange de l'économie marchande, de l'économie non marchande et de l'économie non monétaire. Troisièmement, l'économie solidaire devrait avoir une place prépondérante dans le développement des pays. Finalement, Bernard Enjolras donne une définition de l'économie sociale basée sur ses logiques d'action qui sont la logique civique, la logique domestique, la logique marchande, la logique d'inspiration, avec pour composante centrale l'association qu'il définit comme un système d'arrangement dont le but est d'administrer les liaisons entre les différentes formes de logiques d'action selon le référentiel économique. L'auteur distingue cinq formes d'associations : l'association intégrée au système public, l'association chargée d'une mission d'utilité publique, l'association d'intérêt général, l'association caritative et l'association de proximité. Nous avons la définition du conseil wallon composée de deux sections : la première concerne la définition primaire de l'économie (production des biens et services) tandis que la deuxième accorde une importance à la rentabilité sociale c'est-à-dire au bien-être et au bien-vivre de la population, inclusion sociale et financière. Cette définition est accompagnée de cinq principes : le but de l'utilité aux membres ou à la communauté, l'autonomie de gestion, la prise de décision démocratique, le partage du profit entre les sociétaires, la participation et la prise en charge de responsabilité individuelle et collective. Depuis la crise économique, on assiste à une résurgence de l'économie sociale qui a atteint son apogée dans les années 2000. Cette nouvelle économie sociale produit et rassemble les biens et services pour combler les limites de l'État dans le domaine de l'activité non marchande et se charge de créer de nouvelles activités afin d'inclure socialement et économiquement les exclus de la politique économique classique et de redynamiser les territoires laissés pour compte. Selon le chantier de l'économie sociale, l'économie sociale et solidaire est « l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou

l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

- l'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité ;
- l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou plusieurs organismes publics au sens de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ;
- les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- l'entreprise aspire à une viabilité économique ;
- les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise ;
- les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.»

Cette définition fait suite à un compromis entre les acteurs sociaux et l'État⁴. Il existe une multitude d'acteurs en raison de sa transversalité qu'il est possible de regrouper en quatre grands types d'économie sociale et solidaire : l'économie sociale et solidaire à consonance non marchande, l'économie sociale et solidaire à consonance marchande, l'économie sociale et solidaire en réponse aux urgences sociales et l'économie sociale et solidaire en réponse aux aspirations.

3.1.3 La microfinance, composante de l'économie sociale et solidaire

À l'instar des ONG, mutuelles de santé, associations communautaires et autres, la microfinance fait partie intégrante de l'économie sociale et solidaire. Elle fait même figure de favorite pour la lutte contre la pauvreté : en effet, on compte aujourd'hui 3 000 institutions financières pour 175 millions de bénéficiaires. Cependant, son développement ne s'est pas fait en un jour. Malgré l'existence de certaines ébauches de microfinance généralement à l'état informel, elle fut modernisée par le Nobel de la paix Muhammad Yunus. En effet la

⁴ [INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC \(2019\). L'économie sociale au Québec. Portrait statistique 2016, \[En ligne\], Québec, Institut de la statistique du Québec, 225 p.](#)

microfinance qu'on connaît aujourd'hui existe depuis les années 70 suite à la volonté du professeur Muhammad Yunus d'insérer financièrement les habitants du village Jobra en leur octroyant dans un premier temps des micro-prêts avec ses propres fonds défiant toute concurrence usurière existante. L'expérience s'avère fructueuse puisque les bénéficiaires sont crédibles et remboursent leurs emprunts. Fort de ce succès il étend son initiative à l'échelle nationale à travers la création de la Grameen bank en 1977. La Grameen bank marque le début de l'institutionnalisation de la microfinance. Aujourd'hui, la microfinance s'est propagée et diversifiée à travers le monde (Yunus, 2008) ; une globalisation due à une médiatisation, à l'intégration d'innovations financières, organisationnelles et de gestion notamment la gouvernance dans le mode fonctionnement des institutions ou organismes de microfinance, la volonté des États à en faire un outil de lutte contre la pauvreté illustrée par ce bout de discours du secrétaire adjoint du département des affaires économiques et sociales des Nations unies : « En considérant que les pauvres apportent une contribution essentielle à leur économie locale et nationale, l'année internationale du microcrédit pourrait déboucher sur une nouvelle vague de microentreprises, donnant ainsi aux pauvres et aux personnes ayant de faibles revenus la possibilité d'avoir une vie meilleure, la facile capacité à se fondre dans la société, la culture et les quotidiens locaux »(Appadurai, 1996). Ainsi, les critères sociaux, cognitifs et de proximité sont pris en compte dans la gestion d'institutions micro-financières. Aujourd'hui, les institutions de micro finance sont soumises au défi d'un subtil équilibre entre leurs prérogatives financières leur permettant d'assurer une certaine pérennité et leur raison d'exister qui est l'inclusion financière de leur public cible (Kamaha, 2018). En plus d'être un outil de lutte contre la pauvreté, notamment dans les pays en voie de développement, il est principalement utilisé en Occident comme un instrument d'insertion sociale pour les pauvres, les bénéficiaires de minima sociaux. La politique de microfinance entrepreneuriale en Occident vise à encourager l'auto emploi donc, par extension, réduire le taux de pauvreté. C'est le cas de l'UE qui alloue chaque année 100 millions d'euros pour le financement de micro entreprises et voit naître 2 000 000 d'entreprises chaque année (Maystadt, 2004) ; ce qui fait d'elle un instrument de lutte contre le chômage en plus des subventions gouvernementales et intergouvernementales.

3.1.4 Le développement durable : une innovation sociale

Le développement durable est un concept global, tant au niveau de l'implication des acteurs de développement (entreprise privée, gouvernement, société civile, etc.), qu'au niveau

de son rayon d'action qui est, en l'occurrence, mondial. C'est une notion dont le but est un développement qui répond aux besoins et aspirations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Gendron & Revéret, 2000). Le développement fut vulgarisé par la commission Brundtland en 1987, mais naquit en 1980 : il serait né du constat des effets négatifs des activités économiques des pays industrialisés sur le plan social et environnemental. Il en découle trois piliers qui sont : conserver l'intégrité de l'environnement, afin d'assurer la santé et la sécurité des populations et garantir la justice sociale pour permettre à tous les genres et les communautés de s'épanouir dans la diversité ; piliers eux-mêmes subdivisés en 17 objectifs interreliés en ordre suivant :

- _ PAS DE PAUVRETÉ : la croissance économique doit être partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité.
- _ FAIM « ZÉRO » : le secteur de l'alimentation et de l'agriculture offre des solutions clés pour le développement et il est au cœur de l'éradication de la faim et de la pauvreté.
- _ BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable.
- _ ÉDUCATION DE QUALITÉ : obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des citoyens et le développement durable.
- _ ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES : l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.
- _ EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT : une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre.
- _ ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE : l'énergie durable est une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.
- _ INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE : Les investissements dans l'infrastructure sont essentiels pour parvenir au développement durable.
- _ INÉGALITÉS RÉDUITES : Réduire les inégalités intra et inter pays.
- _ VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES : l'avenir que nous voulons comprend des villes qui offrent à tous de grandes possibilités.
- _ CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES : la consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ».
- _ MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : la lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.

_ VIE AQUATIQUE : la gestion prudente de nos océans et mers est vitale pour un avenir durable.

_ VIE TERRESTRE : la déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable.

_ PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES : promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

_ PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS : des partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs sont nécessaires.⁵

En effet, après le succès relatif des objectifs du millénaire pour le développement, les dirigeants mondiaux ont ratifié en septembre 2015, lors d'une session extraordinaire de l'ONU, de nouveaux objectifs dont les principales missions consistent à éradiquer la pauvreté, lutter contre les inégalités et combattre le changement climatique. Localement, ces objectifs sont appliqués par différentes parties prenantes telles que le secteur privé, les communautés locales et la société civile. En plus de la présence de la société civile comme partie prenante, le développement durable revêt une dimension sociale commune à l'innovation sociale. Cette dernière est même utilisée comme instrument de propagation et d'atteinte des objectifs du développement durable.

Chapitre 4 :Cadre théorique et pratique

Intervieweur : *Comment la microfinance peut-elle être un outil pour atteindre les ODD ?*

Yunus Muhammad : *“La microfinance a déjà fait ses preuves. Laisser des personnes en dehors du système financier revient à les maintenir à la merci de tous. S'il existe une institution financière pour me soutenir, je n'ai plus besoin de dépendre de quiconque, je peux m'occuper de moi-même. Je peux aller de l'avant, prendre de l'argent et commencer ma propre vie et ma carrière. Toutes ces femmes qui empruntent auprès des banques de microfinance et des organisations non gouvernementales (ONG) ne cherchent pas des emplois, elles deviennent instantanément des entrepreneures, grandissent, et ainsi de suite. Cela doit cependant faire partie intégrante d'un système financier plus grand ! Cela ne doit pas rester une simple note de bas de page dans les discussions financières”*. Les propos de Yunus Muhammad, prix Nobel de paix et père de la microfinance, lors d'un entretien avec un

⁵ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

journaliste de la plateforme de réflexion « Convergence », résume l'impact potentiel important de la microfinance sur le développement durable. Dans ce chapitre, nous parlerons à travers différentes théories et pratiques, de la mutation de la microfinance dans le monde afin de montrer comment la microfinance a su se pérenniser pour répondre aux attentes des clients et des défis du développement durable.

4.1 État des lieux de la microfinance

Depuis son institutionnalisation dans les années 70, le secteur de la microfinance s'est véritablement développé : il touche aujourd'hui 175 millions de personnes et compte plus de 3 000 institutions. Au départ considérée comme un amalgame d'actions isolées, elle s'est muée en une considérable industrie. Son développement s'est fait comme suit.

Au départ, la majeure partie des activités des organismes de microfinance était axée sur l'octroi de crédits par le biais de coopératives principalement féminines.

Deuxièmement, on assiste à un développement de nouveaux produits issus de la finance tels que l'épargne, les possibilités de transactions et les assurances.

Troisièmement, le nombre d'acteurs du secteur s'accroît et se diversifie. De nombreuses institutions se développent sous la tutelle d'institutions bancaires classiques. Cette période marque le début des régulations du secteur.

Quatrièmement, la microfinance est marquée par l'éclosion et pléthore d'institutions de microfinance dues à des réformes de l'environnement socio-économique du secteur visant à dynamiser le secteur.

Jadis, dépendant des subventions et des dons, à compter des années 2000, on note l'introduction de la gouvernance dans la gestion des IMF. Cette phase se caractérise par la vision de pérennité des IMF. Les institutions répondent désormais aux critères de performance financière en plus des performances sociales.

4.2.1 Les modes d'action de la microfinance

La mutation de la microfinance face aux différents défis a incité les acteurs à revoir et à diversifier leurs modes d'intervention vis à vis des bénéficiaires. Le but premier de la microfinance étant l'inclusion des pauvres dans le système financier, c'est dans cette optique que les gouvernements l'intègrent dans leurs politiques de lutte contre la pauvreté (Triki & Faye, 2013). En effet, les gouvernements utilisent la microfinance pour l'insertion des classes populaires dans le tissu socio-économique à travers des interventions plus ou moins directes ; notamment en créant un environnement propice pour l'industrie de la microfinance ou en

subventionnant des projets de microfinance. Ce moyen d'action permet aux habitants des zones reculées et rurales d'accéder aux financements et d'appuyer les chômeurs et micro-entrepreneurs, comme la création du Projet d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME) et le Projet d'Appui au Développement des Micro-entreprises (PADME) au Bénin

Mais un autre courant voit le jour, amené par des acteurs néoclassiques (Balkenhol et Guérin, 2003). Les acteurs de ce courant prônent un « laisser faire » du secteur, régulé par le marché ; cette logique, soutenue par la banque mondiale, fut l'instigatrice de la notion de performance financière dans le secteur. Les IMF sont désormais soumises à des obligations de résultat financier et d'auto suffisance. Ces IMF fonctionnent comme des entreprises : c'est le cas de PAME au Sénégal

Entre ces deux courants, existe la société civile, qui est une combinaison des deux méthodes de courants précédents ; en effet, des acteurs issus de l'économie solidaire et sociale se réunissent en structure formelle ou informelle pour financer les microprojets des membres ou des bénéficiaires locaux. Ces structures ou organisations se financent à partir de la mutualisation des épargnes des membres ou bénéficiaires, des subventions ou des crédits de préfinancement. Ce sont pour la plupart des structures à logique coopérative (coopérative agricole, caisse rurale, etc.) et les ONG. Malgré leur tendance pour la performance sociale, dans un souci de pérennité financière et de garantie d'investissement, les organisations intègrent de plus en plus la gouvernance dans leurs modes de gestion. Cette mouvance de micro finance priorise la population, soit en démocratisant l'organisation c'est-à-dire en incluant les membres ou bénéficiaires dans la gestion de l'organisation soit en l'accompagnant dans divers microprojets.

Malgré la différence structurelle et organisationnelle de ces trois acteurs de la microfinance, ils partagent la même mission : l'inclusion financière des personnes sans ou avec peu de revenus. Pour ce faire, on distingue en général trois stratégies.

La première consiste à financer des populations extrêmement fragiles pour les aider à amorcer une activité. Dans ce cas, les structures de microfinance octroient souvent des microcrédits sans garantie préalable à des groupes de personnes organisées, chacune étant caution de l'autre. Ce sont des prêts solidaires. Les IMF boliviennes *Creceer* et *pro mujer* sont des exemples : leurs services sont axés sur ce genre de situations et rencontrent un vrai succès en affichant un taux de rendement proche de 100 % (Blondeau, 2006) et sont autosuffisantes financièrement

La seconde stratégie est orientée sur la consolidation des acquis de production des bénéficiaires ayant déjà une activité. À ce niveau les IMF exigent un minimum de collatéral

afin de couvrir une partie du risque. La troisième stratégie est axée sur le financement des micro-entreprises les plus performantes ; cette stratégie consiste à fidéliser les meilleurs micro-entreprises et par la même occasion renforcer leur performance financière.

Ces stratégies montrent l'impact de la microfinance dans le développement socio-économique des pays. (Ndeye ; 2008).

4.2 Microfinance et développement durable

D'après le rapport Brundtland, le développement durable est « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures ». Ce mode de développement repose sur trois piliers qui sont l'économie, l'environnement et le social. Ces trois piliers consistent respectivement à mettre en place une économie efficiente basée sur une bonne gestion des ressources naturelles ; à lutter contre le réchauffement climatique et l'extinction des espèces floristiques et fauniques ; à instaurer une justice sociale universelle en luttant efficacement contre la pauvreté et les enjeux sous-jacents comme la famine, l'accès à l'éducation, la santé et l'eau, etc.

4.2.1 De la dimension sociale du développement durable à la microfinance

Les objectifs de la microfinance sont intrinsèquement sociaux. Cependant, avec l'évolution de la microfinance vers la performance financière et l'absence d'outils de mesures de la performance sociale, les dérives et crises dues au surendettement des clients, l'aspect social s'est vu régresser. C'est à partir des années 2000 que les auteurs, les promoteurs et les bailleurs de fonds du secteur se penchent et promeuvent l'instauration de la performance sociale dans la gouvernance des institutions de microfinance.

La dimension sociale du développement durable

Popularisé par le rapport Brundtland, le développement durable est l'un des défis les plus importants du 21^e siècle ; l'importance de ce défi est essentiellement due à la nécessité de répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux. Cette partie tournera autour de la dimension sociale du développement durable. Imaginons un tant soit peu le système éducatif et sanitaire bafoué et obsolète pour nos générations futures et le taux de pauvreté galopant à cause des décisions politiques inappropriés et l'absence de politique globale idoines. C'est dans cette optique qu'est né le développement durable (Dubois & Mahieu, 2002). En effet, dans un souci de justice sociale, économique et environnementale, les

gouvernements, lors d'une session des nations unies, ont instauré en lieu et place des objectifs du millénaire du développement, les objectifs du développement durable. Sur les 17 objectifs de développement durable, huit sont des objectifs sociaux, qui sont :

4.2.2 La microfinance et sa mission sociale

Performance sociale

La performance sociale se réfère à la mission sociale de la microfinance. Elle consiste à jauger la portée et la profondeur sociale de la microfinance. Selon Boyé et Hajdenberg (2006), la portée sociale de la microfinance est caractérisée par le rayon géographique et démographique de l'organisation. Quant à la profondeur sociale, elle se réfère à la qualité du service rendu par l'organisation, la nature de la population visée, la concordance des services procurés avec les besoins des clients et l'impact sur le train de vie des populations ciblées (Jégourel, 2008). Il existe pléthore de critères de gestion de la performance sociale des organismes et institutions mais nous retiendrons ceux de certains pionniers réunis sous la bannière de la SPTF (*social performance task force*) en l'occurrence « Finance solidaire » ; consortium imp. art ; foro et CERISE.

La population visée

Ce sont les exclus du système financier classique généralement composé des femmes, des vulnérables et des personnes inaptes à l'emploi.

Dans certaines régions du monde, la gente féminine est socialement laissée pour compte et privée de plusieurs droits fondamentaux, notamment financiers. C'est dans cette optique que la microfinance tente d'améliorer leur quotidien. De plus, les IMF ciblent les femmes à cause de leurs capacités à gérer les crédits ce qui a pour conséquences, selon Khandker (1998), d'améliorer la vie familiale, d'augmenter le taux de scolarisation en l'occurrence celui des filles, de diminuer le taux de mortalité infantile et d'instaurer une meilleure nutrition des enfants. Les populations très vulnérables et les inaptes à l'emploi, à cause du grand risque de contrepartie, sont souvent organisés en groupe pour le financement d'un projet ; chaque membre du groupe est caution de l'autre.

Concordance des services procurés avec les besoins des clients

Cette dimension a pour but de diversifier les services et de les adapter selon la population cible. En effet, la standardisation des services de microfinance empêche une couverture intégrale et de qualité de la population cible. L'inclusion financière ne se limite

pas à l'octroi de crédits, mais inclut aussi une gamme de produits financiers personnalisés. Des services comme l'épargne permettent à cette population cible de lutter contre l'inflation, la micro-assurance les prémunit de tous risques dus à leur activité et les transferts d'argent, une liberté de mouvement de fonds. En somme, la diversification des services permet la planification et l'étirement de la consommation dans le temps (Zeller & Sharma, 2000).

Amélioration des conditions de vie

Il s'agit ici de l'évaluation des effets positifs de la microfinance sur les différents clients (Lapenu et al. 2004), notamment dans les différents niveaux sociaux de la vie tels que l'accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation et le niveau de pauvreté.

Bon traitement des employés

Les normes universelles de gestion de projets ⁶mettent un point d'honneur au traitement responsable des travailleurs du secteur.

L'impact social de la microfinance

Avec l'apparition des outils de mesure et de gestion de la performance sociale, la mission sociale de la microfinance est mieux quantifiable. Les auteurs s'accordent à dire que la microfinance n'est pas un remède miracle contre la pauvreté mais a un effet palliatif. Selon une étude comparative de (Hulme & Mosley, 1996) entre les bénéficiaires de la microfinance et les non bénéficiaires dans sept pays (Bangladesh, Bolivie, Inde, Indonésie, Kenya, Malawi et Sri Lanka), les revenus des bénéficiaires auraient augmenté. Deux autres résultats d'études de Ndiaye(2002, 96) et (Pitt & Khandker, 1996) montrent respectivement l'impact positif de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie de la gente féminine au Sénégal et la responsabilisation économique et sociale de la femme, la scolarisation des enfants et la santé. De plus, la microfinance est un pourvoyeur d'emploi, en l'occurrence l'auto emploi. En effet, dans les pays du Sud la microfinance s'adresse à une population très pauvre ou pauvre facilement prise pour cible. En général, dans les zones rurales des pays en voie de développement, les souscripteurs de microcrédits professionnels sont les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs et les artisans. Ces acteurs de l'économie primaire sont en général lésés par le marché des matières premières et ne bénéficient pas de réelles politiques économique et financière des gouvernements, d'où leur attrait pour le financement de proximité. Cependant

⁶ <https://cerise-spm.org/spi4/>

de plus en plus de jeunes citoyens y ont recours pour la création de leurs mini projets professionnels. La motivation des souscripteurs au microcrédit entrepreneurial dans les pays du Sud est la survie économique de leur famille et eux-mêmes. Le recours financier de ses microprojets se fait souvent par le biais d'ONG, par la tontine ou par les coopératives d'épargne. Dans les pays du Nord, la réalité est toute autre : le microcrédit est utilisé pour intégrer des personnes en général bénéficiaires de minima sociaux dans le tissu socio-économique du pays. En effet la politique de microfinance entrepreneuriale des pays du Nord est de favoriser l'auto emploi donc de diminuer le taux de chômage (Maystadt (2004)). Cet outil de lutte contre le chômage semble être la nouvelle tendance des gouvernements puisque l'UE alloue une somme substantielle de 100 millions d'euros pour le développement des microprojets entrepreneuriaux. De plus, sur deux millions d'entreprises créées chaque année en Europe, 90 % sont des microentreprises de moins de cinq employés (Maystadt 2004). Hormis les subventions gouvernementales ou intergouvernementales, ce sont les établissements de microcrédit formels qui prennent le relais (Legrand, Stervinou et al. (2012)). Le microcrédit entrepreneurial est en vogue ces dernières années notamment pour le financement de microprojet innovants. En effet, la particularité des projets entrepreneuriaux est, hormis le petit financement, l'échelle géographique réduite de ces projets qui ont un petit champ d'action comme les quartiers communs, les communautés ; la genèse des idées étant la même que celle des projets innovants (constat d'un besoin, expérience personnelle du porteur, goût, passion etc.). En effet des microprojets sociaux et sociétaux innovants sont financés par des organismes comme le fonds social européens (FSE) à travers son dispositif de financement, la mesure 10b (Bienfait, Pauvert et Urbain ; 2009). Aussi, la naissance de financements alternatifs comme le financement participatif (microcrédit), la contrainte de financement de microprojets innovants s'est amenuisée notamment dans le domaine culturel et les entreprises à visée sociale.

4.2.3 De la dimension environnementale du développement durable à la microfinance

Selon le GIEC (groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat), la température moyenne terrestre a augmenté de 1,1°C depuis l'époque préindustrielle, s'ensuit la fonte des glaces, l'augmentation du niveau moyen de la mer, l'érosion, etc. ; ces différentes manifestations de la nature sont la cause de l'activité irresponsable de l'Homme. C'est dans ce cadre que l'environnement demeure un défi vital et universel. En effet, s'inscrivant dans la logique du développement durable (préserver la terre pour les générations futures), la dimension environnementale consiste à réduire les émissions de gaz à effets de serre et toute

autre substance affectant la couche d'ozone, permettre une utilisation et une gestion efficaces de l'énergie et protéger la biodiversité. Cette mission se distingue en six objectifs ratifiés par les gouvernements du monde entier

La problématique du développement durable, et particulièrement celle de l'environnement, s'universalise en l'occurrence chez les entreprises et les sociétés civiles qui, pour la plupart, intègrent la notion écologique dans leurs modes de fonctionnement. Les organisations et institutions de microfinance ne sont pas en reste.

La microfinance verte

La microfinance verte prend relativement de l'ampleur, à travers des projets et produits innovants. La classe prolétaire demeure la classe sociale la plus atteinte par le changement climatique. En effet, selon la BID (Banque inter-américaine de développement), les effets du changement climatique ont touché 98 millions de personnes entre 2001 et 2015 ; 23 millions d'habitants du continent américain n'ont pas accès à l'électricité⁷ ; 68 millions dépendent directement et indirectement de l'énergie de biomasse traditionnelle connue pour ses effets néfastes sur la santé et comme étant l'une des causes principales de la déforestation. Dans ce contexte, la microfinance verte intervient comme un outil d'intégration socio-environnementale. En 1996 naquit la Grameen Shakti, filiale de la Grameen Bank chargée des énergies renouvelables. Sa mission est de fournir à moindre coût l'énergie propre à ceux qui n'y ont pas accès⁸. Dans la même mouvance, de 2011 à 2015, 183 IMF d'Amérique latine et des Caraïbes ont octroyé ou intégré dans leur mode de fonctionnement le microcrédit vert. Au Burkina Faso, le partenariat Fondation énergies pour le Monde (Fondem) et le réseau des caisses populaires du Burkina a donné naissance à un programme de microfinance (MICRESOL). Le but de ce programme est de faciliter l'accès à l'électricité aux régions pauvres en vendant à crédit et à coût abordable des kits solaires⁹, ce qui permet à des ménages de développer des activités économiques et aux enfants d'étudier et d'être scolarisés de façon convenable. Malgré les efforts consentis dans le secteur et les résultats relativement positifs, la microfinance verte est encore à la traîne du fait des potentiels coûts élevés et la crainte de l'inconnu de la part des acteurs.

⁷ AIE (2014), Perspectives énergétiques mondiales 2014 (2014).

⁸ <https://www.microworld.org/fr/news-from-the-field/article/microfinance-et-environnement-alliance-concretiser>

⁹ <http://www.convergences.org/wp-content/uploads/2016/09/Baromètre-2016-de-la-microfinance-Version-web.pdf>

4.2.4 Développement durable et économie sociale

Cette partie mettra en exergue les convergences entre le développement durable et l'économie sociale qui intègre la microfinance : l'intérêt général et la portée sociale sont les notions communes au développement durable et l'économie sociale. Gendron (2001) affirme : « On ne peut parler d'un développement durable qui tient compte à la fois de l'environnement, de la société et de l'économie sans relever la nécessité de voir l'économie autrement, de repenser le rapport entre l'économique et le social. [...] Penser une économie sociale, c'est mettre le système économique en perspective, refuser de le voir comme une loi naturelle immuable et reconnaître que les règles économiques sont choisies et construites par la société. Il n'y a donc pas de lois économiques, mais plutôt des pratiques et des institutions économiques qui, au même titre que les pratiques sociales, sont diverses et peuvent être transformées et adaptées en fonction des choix de valeurs d'une société. » (Cauchy, V. & D. et Gendron. C, 2001, p. 234). En effet, la dimension économique du développement durable diffère des principes standards économiques (finance de marché), dans la mesure où elle intègre la dimension sociale et environnementale. La compétitivité et le rendement du marché financier relèguent à l'arrière-plan les notions de durabilité économique, sociale et écologique. Aujourd'hui, plusieurs entreprises issues de l'économie sociale s'évertuent à mettre en application les objectifs sociaux du développement durable, en aidant à lutter contre les inégalités par le biais d'une meilleure répartition des revenus et en incluant dans leur mode de gestion, le principe de démocratie participative. Certaines entreprises de l'économie sociale se spécialisent dans le financement ou le microfinancement des projets issus du développement durable. Des entreprises comme la coopérative suisse Coop font de la dimension environnementale du développement durable leur image de marque (Boquet, Gerardin, Poirot ;2010).

Cette partie de la recherche met en exergue la compatibilité voire l'utilité de la microfinance vis-à-vis du développement durable. En effet, nous avons présenté des zones de convergence entre la microfinance et le développement durable, notamment l'apport de la microfinance en tant qu'outil de développement durable.

Chapitre 5 :Cadre opératoire

Dans cette section nous définirons succinctement les variables étudiées, qui se distinguent. Il y a tout d'abord la variable indépendante, la micro finance et qui consiste à octroyer des services financiers aux personnes en général exclues de la finance classique.

La variable dépendante, le microfinancement des projets durables : l'objectif ici est d'intégrer les vulnérables, les exclus, les pauvres dans le processus de développement durable, notamment dans les dimensions sociales, économiques et environnementales par le biais de la microfinance.

La variable contextuelle, l'innovation sociale, est une notion procédurale qui consiste à mettre en place, introduire ou remplacer des habitudes, croyances ou fonctionnements afin de satisfaire à une problématique sociale considérée insatisfaisante à un moment donné, dans un cadre géographique donné.

5.1 Démarche méthodologique

Pour mener le travail qui suit à bien, nous avons décidé de choisir un cadre méthodologique hypothético-déductif à travers un regard constructiviste. En effet, nous sommes partis de deux concepts du thème (microfinance et projet innovant) n'ayant *a priori* aucun lien, pour construire à travers un autre angle de vision, une compatibilité entre ces deux notions ; ensuite avec des exemples de type quantitatifs, nous illustrerons ce paradigme.

Lieu choisi

Ce chapitre nous montrera l'état général de la microfinance au Sénégal et la part de projets durables microfinancés dans la région de Dakar

5.2 Méthode de collecte de données

Les données collectées pour l'illustration de l'hypothèse sont des données secondaires issues des ministères (Ministère de l'économie des finances et du plan direction de la réglementation et de la supervision de systèmes financiers décentralisés) organisations régionales ; banque centrale des états d'Afrique de l'ouest (BCEAO). Il s'agira dans cette partie de faire une étude comparative des données (microfinancement de projet classique et microfinancement de projet durable) issue de l'Agence Nationale de Statistique et de Développement (ANSD) concernant une région, notamment Dakar, afin de montrer l'utilisation de la microfinance comme outil d'innovation sociale en général et du développement durable en particulier. Puis nous parlerons d'un programme né d'un partenariat État-organisation internationale (Provarel) qui met en exergue l'utilisation de la microfinance comme outil de financement de projet durable. Pour ce faire nous nous servirons des tableaux et des graphiques de mettre en exergue le microfinancement des secteurs d'activités et projets de développement durable

Chapitre 6 :Cadre empirique

6.1 Vue d'ensemble de la microfinance au Sénégal

Avant d'entrer dans le vif du sujet (étude comparative des données), nous dresserons l'état des lieux de la microfinance au Sénégal à travers des données chiffrées et des graphiques. Au premier trimestre 2019, le Sénégal comptait 907 points de services pour 3 133 820 membres et clients et une valeur de dépôt totale de 345 milliards de FCFA (766 millions \$ can) répartis comme suit :

- Dépôts à vue : 150,3 milliards
- Dépôts à terme : 74,6 milliards
- Autres dépôts : 120,1 milliards
- Dépôts des personnes morales : 55 milliards
- Dépôts de personnes physiques : 290 milliards
- Part des dépôts réalisés par des femmes par rapport aux dépôts physiques : 34 %

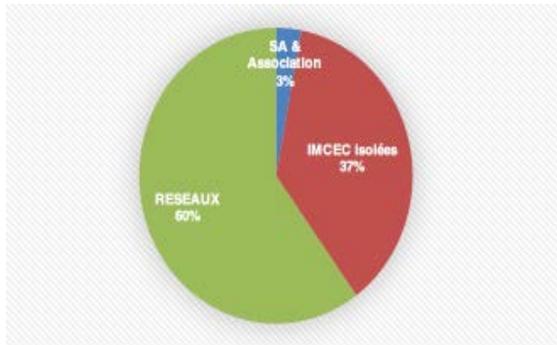


Figure 4: Répartition des points de services des SFD par type

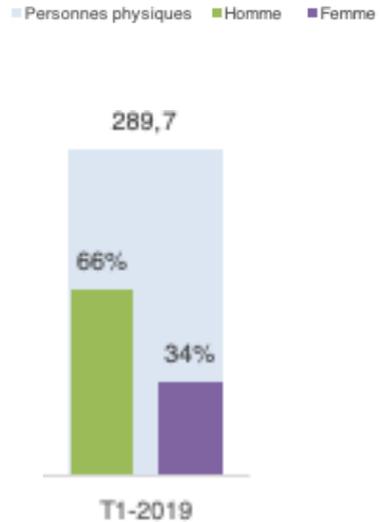


Figure 5: Répartition du montant Dépôts des personnes physiques en milliards de FCFA

Concernant les emprunts, au premier trimestre, l'encours des IMF sénégalaises s'élevait à 68,8 milliards repartis entre : 66,7 milliards pour les emprunts à terme (149 millions \$ can) et 2,1 milliards à court terme (4,7 millions \$ can). De plus, les emprunts représentent 12 % des fonds des services de microfinance et les services IMF (institutions commerciales) s'accaparent une importante part du marché. Ce faible endettement des entreprises de microfinance est soit dû au manque de confiance des investisseurs envers le secteur, soit à la culture de prise de risque des entreprises.

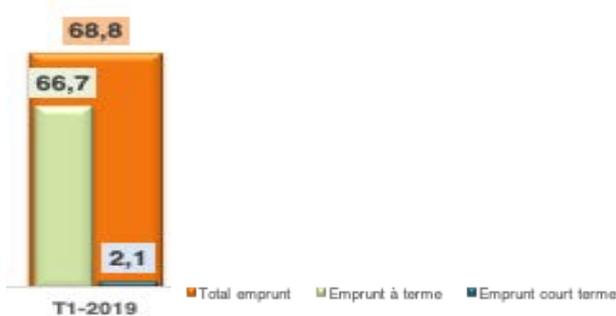


Figure 6: Total des emprunts (en milliards de FCFA) au 1^{er} trimestre 2019

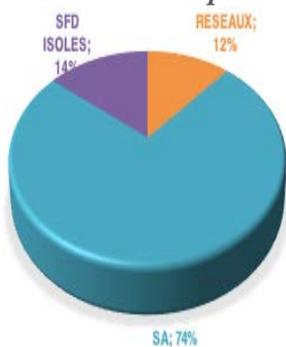


Figure 7: Répartition des emprunts selon le type de SFD

L'autre part du capital, en l'occurrence les fonds propres, s'élevait à 139 milliards FCFA au 1^{er} trimestre. À l'instar des emprunts, les fonds propres sont majoritairement formés par les services IMF (institutions commerciales).

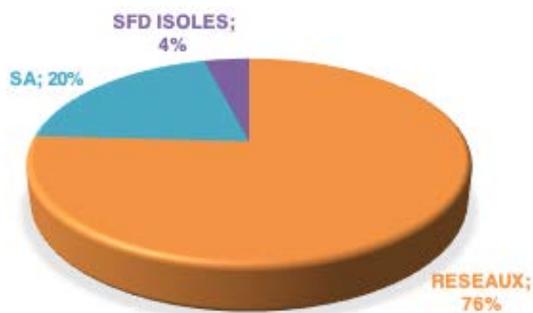


Figure 8: Répartition des fonds propres selon le type de SFD

De plus, la moyenne de crédits octroyés s'élève à 972 461 FCFA, pour 113 107 bénéficiaires. L'encours de crédits en 2019 est de 437 milliards dont 280 milliards alloués aux hommes, 94 milliards à la gente féminine. Ce volume d'encours contribuerait à 10,4% au financement de l'économie nationale et à 3,8 % du PIB.



Figure 9 : encours de crédit

Au niveau des institutions, 303 sont agréées parmi lesquelles dix s'accaparent 91 % de la clientèle, 96 % des dépôts, 88 % du crédit et 95 % des fonds propres de l'industrie.¹⁰ De plus selon le FIMF (fonds d'impulsion de la microfinance) le diagnostic de la microfinance au Sénégal est le suivant :

¹⁰ Note sur la situation des SFD au 1^{er} trimestre 2019

Tableau 5 :forces ,faiblesses opportunité et menaces de la microfinance au Sénégal

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Défis
<p>Existence d'un cadre de planification du secteur ;</p> <p>Existence d'un régime légal et réglementaire de base unique depuis 2008 ;</p> <p>Existence de mécanismes de financement innovants ;</p> <p>Cadre organisationnel et institutionnel du secteur renforcé ;</p> <p>Bonne structuration du secteur de la microfinance (383 SFD, dix grands réseaux, six SA) ;</p> <p>Bon maillage du territoire des SFD ;</p> <p>Mise en place de plusieurs</p>	<p>Existence d'une fiscalité sans discrimination positive (abrogation des dispositions fiscales incitatives en faveur des SFD)</p> <p>Un taux d'usure problématique (24 %)</p> <p>Inadéquation entre l'offre et la demande ;</p> <p>Faible taux de pénétration ;</p> <p>Faiblesse de l'inclusion financière (femme, jeune, rurale)</p> <p>Faible professionnalisation des acteurs par rapport aux exigences du secteur</p>	<p>Assainissement du secteur avec la DRSP/SFD ;</p> <p>Forte volonté politique de l'état et des PTF dans la professionnalisation et le développement du secteur de la microfinance.</p>	<p>Un faible niveau de mobilisation des ressources financières ;</p> <p>La récurrence de crise de gouvernance au niveau des SFD ;</p> <p>Le retrait des bailleurs dans le financement des projets et programmes en cours ;</p> <p>Faible niveau de coordination des interventions ;</p> <p>Lourdeurs des mécanismes sous régionaux de réformes ;</p> <p>Multiplication des fonds de financement non coordonnés</p>	<p>L'ajustement du cadre réglementaire au potentiel du secteur ;</p> <p>Stabilisation et sécurisation du secteur de la Micro Finance ;</p> <p>L'accès durable à des services financiers de qualité et sécurisés, viables et pérennes ;</p> <p>L'articulation entre la Micro Finance et les secteurs prioritaires du PSE ;</p> <p>Rationalisation et ou mutualisation des différents fonds d'appui à la Micro Finance ;</p> <p>L'institutionnalisation des cadres de concertation et d'harmonisation des interventions ;</p> <p>La promotion d'un modèle de gouvernance centré sur la qualité ;</p> <p>La mise en place d'un dispositif viable de</p>

instruments d'appui en faveur des femmes entrepreneures (FNCF et FNPEF)				renforcement de capacités institutionnelle des SFD ; La maîtrise de la technologie, notamment le Mobile Banking ; La promotion de la finance inclusive responsable.
---	--	--	--	---

Source :rapport définitif du programme de valorisation des ressources locales, FIMF

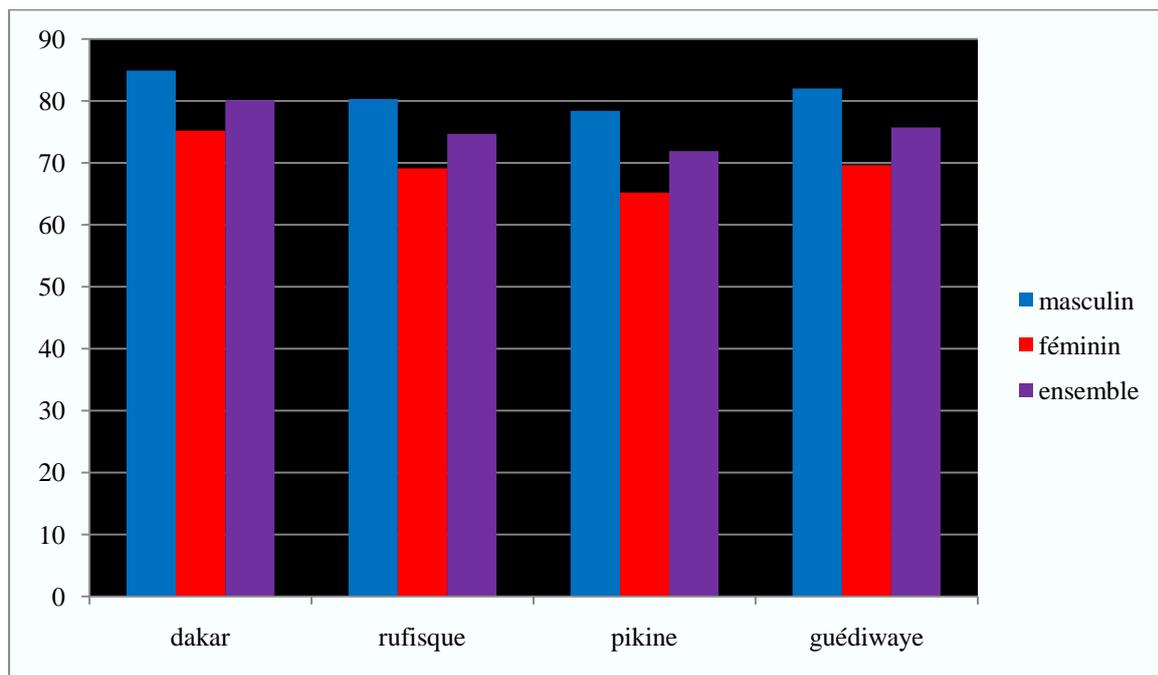
Aperçu des ressources valorisables dans la région de Dakar

Pour l'analyse, nous choisirons les données d'une région de l'année 2013, en l'occurrence la région de Dakar, et donnerons l'exemple d'un programme de microfinancement de développement durable (Provarel). En effet, nos données proviennent d'une publication (données consolidées par région en 2013) de la DRSSFD (direction de la réglementation et de la supervision des systèmes financiers décentralisés) qui présente différents indicateurs (sociétariat ou nombre de clients ou membres, encours de crédit et encours d'épargne) de l'industrie de la microfinance par région et selon les caractéristiques sociodémographiques (sexe, secteur d'activité, lieu de résidence) et du peu de littérature disponible. Grace à ces données, il s'agira pour nous de mettre en exergue le microfinancement du développement durable. L'un des objectifs piliers du développement durable étant de favoriser la cohésion sociale en améliorant les conditions de vie, luttant contre les exclusions et discriminations et valorisant les territoires, nous nous servirons des données du DRSSFD pour montrer dans quelle mesure la microfinance contribue à l'atteinte de cet objectif.

Nous commencerons par la région de Dakar.

Région phare du Sénégal, la région de la capitale composée de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque reste incontournable économiquement, politiquement et démographiquement, ce qui fait d'elle une des principales destinations de l'exode rural et naturellement une vitrine de la situation sociale du pays. En 2013, la population de la région de Dakar était de 3 732 284 habitants soit environ un quart de la population totale, ce qui fait

d'elle la région la plus peuplée du pays. Cette capacité polarisatrice de la population est due à une grande concentration des services administratifs, industriels, commerciaux et financiers. L'exode rural, la migration économique et diplomatique et la jeunesse de la population de cette région sont entre autres les conséquences de cette centralisation. Malgré son poids économique, social et politique, la région de Dakar, à l'image des grandes métropoles, présente naturellement des inégalités. Le taux d'alphabétisation de la région atteint 61,9 %, dont 69 % sont des hommes. Au niveau de la scolarisation, le lieu de résidence et le sexe constituent des variables discriminantes. Par exemple, en zone urbaine de Rufisque, le taux de scolarisation est de 76 % contre 70 % en zone rurale. Aussi dans les départements de Pikine et de Guédiawaye, les taux de scolarisation selon le sexe sont respectivement de 78,4 % contre 65,1 % pour les femmes et 82,9 % contre 69,6 % pour les femmes.



Source : [ANSD. RGPHAE 2013 region de Dakar](#) Figure 10: Le taux de scolarisation des populations de la région de Dakar selon le sexe et le département (%)

Concernant le taux de chômage, il touche plus 15 % de la population et 24 % des femmes contre 9,1 % des hommes.

Tableau 6 : Taux de chômage de la région de Dakar selon le sexe, l'âge et le département

AGE	DAKR			PIKINE			RUFISQUE			GUEDEAWAYE		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
[15-19]	11,4	25,9	18,6	12,3	32,0	19,9	11,0	35,3	19,7	11,9	26,7	18,0
[20-24]	12,8	26,4	18,9	12,4	33,6	19,9	11,4	35,0	19,6	12,9	28,8	19,0
[25-29]	12,5	25,3	17,7	11,9	31,9	18,6	11,7	34,4	19,3	13,1	27,9	18,6
[30-34]	9,6	20,6	13,8	9,8	28,3	15,6	9,5	30,1	16,0	10,5	23,9	15,1
[35-39]	7,4	17,3	11,1	8,1	25,3	13,6	7,5	24,5	13,1	8,3	21,4	12,7
[40-44]	6,7	15,8	10,1	7,6	21,6	12,2	6,6	21,0	11,3	8,0	18,5	11,6
[44-49]	6,5	14,6	9,6	7,7	20,5	12,3	7,0	19,6	11,3	7,2	18,4	11,3
[50-54]	6,5	15,2	9,7	8,4	18,6	11,9	7,4	19,3	11,5	7,8	18,1	11,6
[55-59]	6,7	14,9	9,6	8,6	19,3	12,3	8,4	19,2	12,2	7,4	17,2	11,0
[60-64]	7,5	20,4	11,7	11,5	21,5	14,8	10,5	20,6	14,0	7,8	22,0	13,0
[65-69]	10,8	29,0	17,1	14,8	27,2	19,1	11,5	24,8	16,6	12,6	26,8	18,1
[70,+]	17,8	37,9	24,5	24,3	30,4	26,3	20,9	27,6	23,4	20,7	33,2	25,1
Total	9,3	20,8	13,9	10,2	27,3	16,0	9,4	27,6	15,5	10,2	23,6	15,1

Source : [ANSD. RGPHAE 2013 region de Dakar](#)

La région de Dakar a le plus faible taux de chômage du pays du fait de la concentration des services.

La principale source d'énergie de la région de Dakar est l'électricité avec 93 % d'utilisateurs, dont 96,5 % sont de Dakar, 96,4 % de Guédiawaye et 85 % de Rufisque. Ensuite la bougie se place comme seconde source d'électricité avec 4,5 %.

Tableau 7: Sources d'énergie par département

Mode d'éclairage principal	Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Total
Électricité	96,5	92,6	85,8	96,4	93,8
Solaire	0,2	0,2	0,8	0,2	0,3
Groupe électrogène	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Gaz	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Lampe à pétrole artisanale	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Lampe tempête	0,1	0,2	0,5	0,1	0,2
Bougie	2,3	5,8	10,2	2,8	4,5
Bois	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1
Lampe rechargeable	0,4	0,5	1,6	0,2	0,6
Autre	0,2	0,2	0,4	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : [ANSD. RGPHAE 2013 region de Dakar](#)

Au vu de ces données présentées plus haut, nous constatons que les inégalités sont plus prononcées en fonction des indicateurs sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, le lieu de résidence (urbain ou rural). Les femmes et les gens vivant en milieu rural sont les plus lésés. Le taux de scolarisation des femmes est inférieur à celui des hommes dans les quatre régions, le taux de scolarisation des urbains est supérieur à celui des ruraux et les jeunes sont les plus touchés par le chômage. De plus, 6,2 % des ménages n'ont pas accès à l'électricité. C'est dans cette tendance d'inégalités que la microfinance joue un rôle d'intégration et d'autonomisation.

Dans la région de Dakar, les types de logement se distinguent en général en fonction du statut social des occupants et dépendent de la zone de localisation de l'habitat. L'occupation de baraque et de case est symptomatique de la grande vulnérabilité et de l'état de pauvreté des

occupants. Cependant, la situation sociale des habitants de maisons basses, de maisons à étages et immeubles est déterminé par la zone de localisation de l’habitat repartit en quatre zones socio spatiales : les zones résidentielles principalement situées dans le département de Dakar (plateau, Mermoz, Sicap, etc.), les zones populaires (grand Dakar, Médina, parcelles assainies), les zones à habitations irrégulières principalement localisées à Guédiawaye, Rufisque, Pikine et les zones à habitations traditionnelles(Ngor, Yoff, Ouakam, Hann).

Tableau 8 : Répartition des types de logement par département

Types de logement	DÉPARTEMENT				Ensemble
	Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	
Autre	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Case	0,7	1,5	1,8	1,2	1,2
Baraque	2,8	1,5	2,8	1,1	2,3
Maison basse	30,5	63,8	77,8	44,2	48,8
Maison à étage	54,8	31,3	16,5	49,0	41,7
Immeuble	10,4	1,3	0,5	3,9	5,5

Source : [ANSD. RGPHAE 2013 region de Dakar](#)

6.1.1L’outil micro financier dans la région de Dakar

La région de Dakar domine le secteur de la microfinance avec 54,4 % du sociétariat sénégalais, 50,4 % de l’épargne totale et 46,1 % de l’encours crédit total.

Tableau 9: microfinance dans la région de Dakar

Indicateurs	2013
Faitière	5
Sfd affiliés	49
IMCEC isolées	67
Sociétés commerciales	3
SFD inscrits	124
Sociétariat	1 060 079

Encours de crédit	108 540 176 905
Court terme	34 046 494 824
Moyen terme	41 474 044 676
Long terme	27 657 627 500
Crédits en souffrances	5 362 009 907
Encours d'épargne	99 300 111 250
Dépôts à vue	41 288 878 933
Dépôts à terme	26 973 708 507
Autres dépôts	31 037 523 809
Emprunts	20 801 210 882
Court terme	28 025 393
Moyen et long terme	20 773 185 489

Source : <http://www.statsenegal.sn/micro-finance/func-startdown/36/>

En plus des types de crédits octroyés et de l'épargne, la production de crédit et l'épargne se distinguent par certains indicateurs tels que l'objet, le secteur d'activité, le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 10: Répartition de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	2013
Montant des crédits accordés par objet	125 520 590 445
Crédits immobiliers	2 005 159 200
Crédits d'équipement	21 153 301 582
Crédits à la consommation	4 426 414 530
Crédits de trésorerie	86 302 632 606
Autres	11 633 082 528
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	125 520 590 445
Agriculture, sylviculture et pêche	2 789 953 634
Industries extractives	5 804 636
Industries manufacturées	6 264 868 409
Bâtiment et travaux publics	10 887 351 987

Commerce, restaurants, hôtels	72 776 555 260
Électricité, gaz, eau	7 751 813 674
Transports, entrepôts et communications	7 175 039 401
Assurances, services aux entreprises	6 204 970 806
Immobilier	499 100 802
Services divers	11 165 131 836

Source : <http://www.statsenegal.sn/micro-finance/func-startdown/36/>

Tableau 11: Répartition selon le type de bénéficiaire et le milieu de résidence

Indicateurs	2013	
	Urbain	Rural
Sociétariat	1 053 751	6 328
Hommes	538 026	3 414
Femmes	425 520	2 509
Personnes morales	90 205	405
Épargne collectée	98 786 827 298	513 283 952
Hommes	58 182 122 614	335 363 995
Femmes	25 735 851 200	97 147 599
Personnes morales	14 868 853 484	80 772 358
Nombre d'épargnants	597 762	2 607
Hommes	297 182	1 546
Femmes	248 969	944
Personnes morales	51 611	117
Encours de crédit	107 985 283 561	554 893 345
Hommes	68 781 715 072	434 188 294

Femmes	34 513 795 718	96 621 949
Personnes morales	4 689 772 771	24 083 102
Nombre de crédits en cours	171 058	1 507
Hommes	83 600	792
Femmes	84 634	692
Personnes morales	2 824	23
Montant des crédits accordés	125 120 429 490	400 160 955
Hommes	79 909 622 346	263 943 832
Femmes	40 896 245 717	110 182 598
Personnes morales	4 314 561 427	26 034 525
Nombre de crédits accordés	156 670	998
Hommes	72 246	413
Femmes	80 123	561
Personnes morales	4 301	25

Source : <http://www.statsenegal.sn/micro-finance/func-startdown/36/>

Microfinance et habitat dans la région de Dakar

Disposer d'un habitat salubre et décent est l'une des cibles de l'objectif 11 (villes et communautés durables) et telle est l'une des priorités des familles vulnérables ou à très bas revenus. Cependant, selon les données de la banque mondiale, plus de 90 % de la population des pays en voie de développement ne sont pas en mesure d'avoir des crédits immobiliers. Toutefois, des programmes et des institutions de microfinance prennent le problème à bras le corps. Au Sénégal en 2013, particulièrement dans la région de Dakar, 2 005 159 200 FCFA (4436268.14\$ Can) ont été consacrés au crédit immobilier (tableau10). Ces crédits utilisés pour rafistoler, faire des réparations, construire ou construire étapes par étapes, demeurent toutefois très risqués pour les IMFS locales, qui généralement ne l'incluent pas dans leurs services à cause de leur durée et du montant relativement élevé et difficilement remboursable. La plus grande part de ces crédits est financée par des programmes issus de partenariats entre l'État ou la collectivité locale et les partenaires internationaux.

Microfinancement de l'énergie

Dans l'optique de l'amélioration des conditions de vie, l'accès aux sources d'énergie potable et non nocive pour la santé constitue un sous-objectif du développement durable. Le

gouvernement sénégalais, dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, accorde une importance particulière à la connexion aux énergies pour tous. Et ceci passe par une augmentation des capacités de production, une adhésion aux sources d'énergie renouvelable et une amélioration de l'accès aux énergies dans les zones rurales. Bien évidemment, le rôle de la microfinance sera de faciliter l'accès aux énergies aux ménages défavorisés. Les IMFS incluent l'accès aux énergies dans leurs services ; c'est le cas de l'institution CAURIE-MF qui, en partenariat avec l'association des bancs villageois de CAURIE-MF, Pamiga, Énergie 4Impact et Bonergie le fournisseur solaire, octroie des crédits intitulés « Prêt énergie solaire BV (PESOL/BV) » et « Prêt énergie solaire mixte (PESOM) » permettant aux bénéficiaires de disposer des sources d'énergie solaire. Dans le cadre géographique de notre analyse 7 751 813 674 FCFA (17105452.55 \$ Can) provenant de tous horizons de la microfinance ont été consacrés au financement du secteur de l'énergie et de l'eau.

Micro finance et inégalité

L'inégalité sexuelle et socio spatiale est l'un des défis du 21^e siècle. L'autonomisation des femmes est au centre des politiques socio-économiques des gouvernants : la microfinance en est un outil. En effet, l'inégalité entre le sexe masculin et le sexe féminin est présente dans tous les secteurs sociaux au Sénégal notamment dans la scolarisation, l'alphabétisation et le secteur du travail. Dans la région de Dakar, 45,8 % des femmes sont analphabètes contre 31 % des hommes, 10 % des filles en âge d'être scolarisées ne le sont pas contre 8,9 % pour les garçons, quant au taux de chômage il prédomine chez les femmes avec 24,1 %. L'une des causes principales de cette inégalité est la culture machiste de la société sénégalaise. Toutefois, l'influence occidentale, l'accès aux hautes fonctions de certaines femmes et l'importante place de la femme dans le ménage ont incité les politiques à prendre des mesures en faveur d'une émancipation financière et sociale des femmes. L'utilisation de la microfinance rentre dans cette optique : de nombreux programmes et services d'IMFS sont exclusivement ou partiellement dédiés à l'*empowerment* (autonomisation) de la femme. Selon une étude sur l'apport de la microfinance à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sénégalaises, le tableau ci-dessous présente des caractéristiques de produits spécifiques dédiés aux femmes dans trois IMFS.

Tableau 12: Présentation des caractéristiques de produits spécifiques dédiés aux femmes dans certains SFD

NOM DU SFD	APROVAG	MECAT	FONDS FINRURAL
NOM DU PRODUIT/ CARACTÉRISTIQUES	Microcrédit	TPCF	Crédit ordinaire
Description du produit	En général et surtout en milieu rural, les femmes accèdent difficilement au crédit. Les femmes n'avaient pas de garantie.	Les femmes qui sont dans les marchés et qui n'ont pas la possibilité d'ouvrir un compte. La caution solidaire jouant pour faciliter le crédit.	Le crédit ordinaire ou crédit de fonctionnement.
Activités et caractéristiques socio-économiques des femmes cibles	Toutes les femmes	Toutes les femmes, en général s'activant dans le petit commerce	Femmes qui mènent des AGR agricoles ou non agricoles

Conditions d'éligibilité	Dès l'ouverture du compte, un prêt de 50 000 F est octroyé quel que soit le montant du besoin	Groupes de 10 femmes et versant 1 000 F par femme comme frais de dossier	être un membre d'une MEC de FONGS FINRURAL avoir constitué la caution nécessaire ne pas être débiteur défaillant ou en cours vis-à-vis de la MEC s'engager expressément au respect des clauses du contrat de crédit établi, avec la MEC et le FONGS FINRURAL ; avoir l'accord des organes compétents et fonctionnels de la MEC
Taux d'intérêt	2 % mensuel	2 % mensuel	12 % annuel
Durée	6 mois maximum	Le 1 ^{er} crédit : 16 semaines Le 2 ^e crédit : 6 mois	
Modalités de remboursement	Selon l'activité	Remboursement hebdomadaire	Le mode de remboursement se fait avec ou sans différé, selon la nature de l'objet financé et du calendrier de production de l'activité.
Apport personnel (Épargne nantie)	10 % ou 5 000 F	0	10 %
Frais de gestion	0		1 %

Tableau 12 : suite

NOM DU SFD	APROVAG	MECAT	FONDS FINRURAL
Plancher et plafond de crédit	50 000 F pour le 1 ^{er} crédit ; 75 000 F pour le 2 ^e crédit et les autres sont octroyés selon les besoins Pas de plafond : le plus gros montant octroyé est de 3 millions pour un groupement et 500 000 F pour les individuels	Le 1 ^{er} crédit : chaque femme 25 000 F Le 2 ^e : 50 000 F	25.000F- 300.000F
Frais de dossier	1 000 F	1 000 F pour chaque crédit	1 %
Frais d'assurance	0		0,5 % / an
Épargne obligatoire	0	1 000 F par semaine	
Types d'améliorations notées chez les femmes bénéficiaires de ce produit	Débuté depuis 2009, ce produit a permis : D'augmenter la pénétration du SFD; Aux femmes de constituer en groupes pour demander des montants plus élevés, Faiblesses notées : Il y a eu quelques cassures pour certains groupes à cause des impayés de certains de leurs membres ;	À la fin de chaque rotation, les femmes augmentent leur capital, ce qui leur permet d'ouvrir leur propre compte avec l'argent accumulé	

	Dans certains villages les réalités culturelles n'ont pas été prises en compte ce qui a fait que les groupes solidaires n'ont pas fonctionné		
--	---	--	--

Source :rapport définitif du programme de valorisation des ressources locales, FIMF

Aperçu des ressources valorisables dans la région de Dakar

:

Tableau 13: Présentation des caractéristiques de quelques produits mixtes de crédit (dédiés aux hommes et aux femmes) dans certains SFD

NOM DU SFD	COOPEC RESOPP	UMECAS	MICROCRED
NOM DU PRODUIT/ CARACTÉRISTIQUES	Crédit commerce	Crédit fonds de roulement	Crédit TPE
Description du produit	Permettre au membre d'avoir des activités génératrices de revenus / Mauvaise gestion des activités / Former les membres en germe / Permettre au membre d'avoir des revenus complémentaires/		
Activités et caractéristiques socio-économiques des cibles	Achat et revente de produits de consommation et de bétail		Commerce Informel
Conditions d'éligibilité	Être membre et mouvoir son compte d'épargne pendant un minimum pendant 3 mois et celles qui ont un compte inactif pendant un an : être solvable	ancienneté à l'UMECAS : 3 mois ancienneté dans l'activité : au moins un an ne pas cumuler plusieurs crédits pas plus de 50% du volume d'affaire annuel actuel	
Taux d'intérêt	20%	2% mensuel dégressif	2%
Durée	12 mois	Durée du processus d'obtention : 1 mois Durée du crédit : 2 à 8 mois	
Modalités de	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle

remboursement			
Apport personnel (épargne nantie)	25% pour le 1 ^{er} crédit 20% et 15% pour les crédits suivants	20% du montant du crédit	0
Frais de gestion	250 ou 500	2%	300 FCFA
Plancher et plafond de crédit	15.000 à 100.000 FCFA	50 000 F CFA à 3 millions F CFA	100 000 FCFA
Frais de dossier	1.5% du montant	1000 FCFA	1,75%
Frais d'assurance	0	ADI : 0,65%	0,75%
Autres conditions	Faire une déclaration de garantie, ne pas avoir d'impayés antérieurs	Différé : Max. 1 mois	NA
Types d'améliorations notées chez les femmes bénéficiaires de ce produit	Non disponible ; mais une étude sur la performance sociale est à envisager		NA

Source : enquêtes de l'équipe de mission FIMF

Dans la région de Dakar, à l'instar du reste du pays, malgré un financement pro masculin, les femmes utilisent de plus en plus les produits de la microfinance pour sortir de leur situation de précarité et celle de leur famille. On est passé du quasi néant à 425 520 sociétaires, 25 735 851 200 FCFA d'épargne versée et 34 513 795 718 FCFA de crédits octroyés par les IMFS et les programmes spécialisés.

La majorité des populations pauvres vivent en milieu rural et pour la plupart du secteur primaire en l'occurrence de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche. Cependant, ces activités ne couvrent pas totalement leurs besoins. En effet, la majorité des dépenses est consacrée aux besoins primaires et plus encore à l'alimentation, ce qui laisse peu de place aux dépenses scolaires et de santé et à l'accès aux sources d'énergie. Les aléas climatiques, le manque de financement des activités, le non accès au financement et la part décroissante de l'agriculture dans l'économie, sont les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants ruraux. Malgré la présence de politiques de développement rural et de sources de financement informelles (tontines), il a fallu mettre en place des organisations institutionnelles qui leur sont dédiées avec des débuts timides dus à la réticence des IMF, à la

persistance des mentalités acquises face au milieu financier , à un taux d'intérêt élevé, à un faible taux de remboursement ; de nombreuses politiques, réglementations et stratégies ont été mises en place afin de pallier ces difficultés. Une des politiques nationales initiée par l'URMECS, la MEC Delta, l'union financière mutualiste de Louga, fondation 4 Africa et deux ONG italiennes consiste à promouvoir la microfinance rurale, à instaurer des mécanismes de supervision pour l'amélioration des IMF ruraux, mettre en lumière et défendre les intérêts des IMF ruraux, prendre en compte les spécificités des besoins ruraux et des IMF ruraux, créer et promouvoir un mécanisme spécifique d'assurance. Dans la région de Dakar, selon le recensement de RGPHAE voir tableau 13

Tableau 14: Répartition de la population de la région de Dakar selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013.

Département	MILIEU DE RÉSIDENCE	Nationalité	SEXE				Total	
			Masculin		Féminin			
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	Urbain	Sénégalaise	534747	92,5	537025	94,5	1071772	93,5
		Autres nationalités	43250	7,5	31031	5,5	74280	6,5
		Total	577997	100	568056	100	1146053	100,0
	Rural	Sénégalaise	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Autres nationalités	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Total	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Total	Sénégalaise	534747	92,5	537025	94,5	1071772	93,5
		Autres nationalités	43250	7,5	31031	5,5	74280	6,50
		Total	577997	100	568056	100	1146053	100
Pikine	Urbain	Sénégalaise	575359	97,2	566727	97,9	1142087	97,5
		Autres nationalités	16468	2,8	12236	2,1	28704	2,5
		Total	591827	100	578964	100	1170791	100
	Rural	Sénégalaise	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Autres nationalités	0	0,0	0	0,0	0	0,0

		Total	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Total	Sénégalaise	575359	97,2	566727	97,9	1142087	97,5
		Autres nationalités	16468	2,8	12236	2,10	28704	2,5
		Total	591827	100	578964	100	1170791	100,0
Rufisque	Urbain	Sénégalaise	186714	98,3	187485	98,7	374199	98,5
		Autres nationalités	3222	1,7	2393	1,3	5615	1,5
		Total	189936	100	189878	100	379814	100,0
	Rural	Sénégalaise	54706	97,9	54124	98,4	108830	98,2
		Autres nationalités	1153	2,1	897	1,6	2050	1,8
		Total	55860	100	55021	100	110880	100

Rufisque	Total	Sénégalaise	241420	98,2	241609	98,7	483030	98,4
		Autres nationalités	4375	1,8	3290	1,3	7665	1,6
		Total	245796	100	244899	100	490694	100
Guédiawaye	Urbain	Sénégalaise	159581	97,7	163631	98,4	323212	98,0
		Autres nationalités	3820	2,3	2627	1,6	6447	2,0
		Total	163401	100	166258	100	329659	100
	Rural	Sénégalaise	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Autres nationalités	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Total	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Total	Sénégalaise	159581	97,7	163631	98,4	323212	98,0
		Autres nationalités	3820	2,3	2627	1,6	6447	2,0
		Total	163401	100	166258	100	329659	100

Source : [ANSD. RGPHAE 2013](#)

Moins de 5% de la population est rurale soit 110 880 habitants ; 6 328 sont sociétaires d'une IMF, 2 509 sont des femmes, l'épargne collectée s'élève à 513 283 952 FCFA, le total des crédits accordés à 400 160 955 FCFA et le financement des activités à 2 789 953 634 FCFA. Ces différents indicateurs montrent la relative importance de la microfinance dans le milieu rural compte tenu des difficultés citées plus haut.

En plus d'insérer financièrement les ruraux, le développement durable du milieu rural passe aussi par la valorisation des terroirs, notamment à travers les ressources, les productions et la spécialisation agricole.

6.2 PROVAREL (programme de valorisation des ressources locale)

Le programme de valorisation des ressources locales est une initiative d'envergure nationale qui, comme son nom l'indique, se veut de valoriser et viabiliser les spécificités régionales. L'objectif principal vise à participer à l'amélioration des conditions de vie des plus défavorisés (femmes et jeunes) par l'octroi de crédits destinés au financement de projets de transformation et de valorisation des produits du terroir. De manière spécifique, les objectifs du programme sont :

- identifier les ressources porteuses ;
- trouver un mode de financement intégré alliant services financiers et services non financiers ;
- mettre à niveau les unités de production ;
- améliorer la qualité des produits locaux en adaptant rapidement la quantité, la qualité, le design et le packaging aux exigences du marché ;
- Augmenter les revenus des populations cibles;
- Renforcer les capacités de l'institution de microfinance.

Pour atteindre ces objectifs provarel a mis en place des stratégies basées sur plusieurs approches :

Une approche structurante

Elle intègre tous les acteurs d'une filière dans le but de réduire les goulots d'étranglement, lever les contraintes et créer de la valeur ajoutée au niveau de chaque maillon de cette chaîne de valeur.

Une approche régionale

Elle consiste à optimiser les moyens dont dispose le PROVAREL afin d'accroître le bénéfice d'un maximum d'opérateurs et opératrices dans les filières ciblées. Un état des lieux

complet évaluera le potentiel de production, ce qui se traduira par une estimation précise de l'offre et de la demande ainsi que par une « typologie » des opérateurs et opératrices, des besoins de renforcement et des contraintes à résoudre.

L'utilisation du faire-faire

Cela permet d'éviter la mise en place de structures d'appui temporaires liées à la durée de vie du projet, de travailler avec les ressources du milieu et de renforcer leurs capacités de planification, de gestion, d'encadrement et d'assistance technique auprès des opérateurs et opératrices, et d'obtenir un appui sur mesure qui vient en réponse à des besoins spécifiques des acteurs du développement dans les filières ciblées.

Une approche intégrante

Il s'agit ici de capitaliser les initiatives de développement local et d'aménagement régional en cours et de répondre aux priorités de développement identifiées par les acteurs eux-mêmes. Cette approche s'appuie sur des structures pérennes, telles que les structures déconcentrées et décentralisées de l'État mais aussi sur les organisations communautaires et le secteur privé, moteurs de développement.

Une approche de complémentarité et de partenariat avec les autres intervenants

Le PROVAREL définit clairement ses arrimages, cible ses interventions et assure une synergie avec les actions déjà initiées. Cette approche permet d'optimiser l'utilisation de ses ressources, de répondre à des besoins additionnels et/ou de bénéficier d'investissements (humains, techniques et financiers) déjà réalisés par d'autres intervenants. La mise en place de mécanismes de concertation est visée par le projet.

Une approche visant l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes

Cette approche vise à diminuer les contraintes qui entravent la pleine participation des femmes dans l'économie et à favoriser l'augmentation de leurs revenus, pour ainsi favoriser une meilleure répartition entre les femmes et les hommes.

Une approche préconisant le développement durable en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles

En promouvant le développement et la valorisation des ressources, les conditions de conservation de l'environnement devront être mises en branle afin que la relance de l'activité économique de la zone ciblée ne puisse négativement impacter l'environnement.

Une approche proximité

L'inaccessibilité du crédit a pour cause l'éloignement des établissements financiers : plus les établissements s'éloignent des populations, plus elles peinent à financer leurs activités en besoins divers. En levant cette barrière, non seulement les populations s'intéresseront à ce

que font les établissements financiers mais aussi et surtout la perception d'institutions financières usurières se lèvera.

RÉSULTATS ATTENDUS

Au regard d'une part des atouts, des potentialités et des opportunités des ressources valorisables, et d'autre part, des enjeux et défis stratégiques de la pérennisation et des besoins exprimés par les populations en termes de services financiers, la vision stratégique du PROVAREL se résume comme suit :

1- Un système de crédit de proximité approprié, permanent, cohérent et performant qui contribue efficacement au développement des ressources locales à croissance durable et soutenue et à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et périurbaines.

2- Ainsi, l'organisation et la structuration du milieu rural et périurbain devraient s'inscrire au sein d'une vision reposant sur les organisations de producteurs et les institutions financières, de façon à stimuler les interactions entre les institutions financières et les acteurs des filières pour combiner leurs avantages comparatifs. Les AMO (Agences de Mise en Œuvre) devraient en assumer essentiellement des responsabilités de suivi et de contrôle des orientations définies conjointement et améliorer l'environnement de la production afin de garantir la durabilité et l'équité du développement des ressources locales.(microfinance, 2016)

Tableau 15: Composantes / Axes du programme

Composante 1 : Appui aux filières sur la chaîne de valeur			
Objectifs	Résultats	Activités	Acteurs
<p>Résultats attendus de la composante</p> <p>Accroître les parts de marché des filières choisies et contribuer au développement économique des collectivités locales d'intervention</p>	<p>Résultat 1</p> <p>Les autorités administratives et politiques, ainsi que les populations locales, sont sensibilisées à la problématique de la valorisation des ressources locales</p> <p>Résultat 2</p> <p>Des techniques de valorisation de ressources locales sont développées et promues auprès des producteurs locaux qui les adoptent.</p>	<p>1- Communications institutionnelles et plaidoyer pour la promotion de la valorisation des ressources locales à travers les séances de planification locale</p> <p>2- Développement d'un plan et d'outils de communication</p> <p>3- Sensibilisation des communautés sur les potentiels bénéfiques économiques et environnementaux de la valorisation des ressources locales</p> <p>1- Renforcement des capacités des bénéficiaires sur les techniques de production modernes</p> <p>2- Formation des bénéficiaires en développement organisationnel, en management et en gestion financière</p> <p>3- Mise à niveau des unités de</p>	<p>AMO</p>

		<p>production</p> <p>4- Amélioration du système d'emballage</p> <p>5- Recherches scientifiques visant l'amélioration qualitative des produits locaux</p> <p>6- Certification des produits par l'ASN</p>	
Composante 2 : Facilitation de l'accès aux services financiers			
<p>Mettre en place un dispositif d'octroi de crédits répondant aux besoins des producteurs et d'éducation financière</p>	<p>Résultat 1 : Des services financiers adaptés sont développés</p> <p>Résultat 2 : L'accès des groupes vulnérables aux SFD partenaires est facilité</p>	<p>1- Revue des pratiques d'épargne et de crédit en vigueur au sein des SFD partenaires afin de les adapter aux besoins des bénéficiaires</p> <p>2- Le développement de nouveaux services et produits financiers</p> <p>3- La mobilisation de ressources au profit des SFD</p> <p>1- Un dispositif de facilitation de crédit est mis en place</p> <p>2- Des diagnostics participatifs sont réalisés pour identifier les acteurs devant bénéficier d'un</p>	<p>IMF</p>

		<p>accompagnement</p> <p>3- Un appui à la structuration des groupes en marge des services financiers est proposé</p> <p>4- Un appui est proposé aux groupements afin qu'ils puissent développer entre eux des alliances en vue de prendre en charge le plaidoyer</p> <p>5- La mise en relation avec les SFD pour l'octroi de crédits solidaires</p>	
Composante 3 : Appui-Conseil			

<p>Permettre aux groupes cibles d'améliorer le rendement de leur production en assimilant les fondamentaux en matière de gestion</p>	<p>Les acteurs sont devenus plus performants dans l'atteinte de leurs objectifs grâce à l'appui du programme</p>	<p>1- Appui technique et en petit matériel (équipements) aux producteurs locaux pour améliorer l'offre de services et répondre à la demande</p> <p>2- Formation des producteurs locaux en techniques de valorisation des ressources locales</p> <p>3- Promotion des productions locales</p> <p>4- Renforcement des capacités des services techniques régionaux</p> <p>5- Formation en éducation</p>	<p>AMOs, FIMF, cabinets privés</p>
--	--	---	--

		financière des producteurs	
Composante 4 : Coordination, suivi des activités et évaluation			
Créer les conditions de réussite du projet tout en maîtrisant les risques afin de trouver rapidement les moyens de mitigation de ceux-ci	Il existe une bonne organisation, coordination et un bon suivi des activités, conformément au cadre logique du programme	Activités 1- Coordination MCP 2- Suivi des activités et supervision des relais 3- Évaluations 4- Ressources humaines 5- Fonctionnement des AMO	MCP, techniciens des CADL, AMO, FIMF, cabinets privés

Sources : rapport définitif du programme de valorisation des ressources locales, FIMF

Aperçu des ressources valorisables dans la région de Dakar

Tableau 16: Matrice des filières à valoriser dans la région de Dakar

Grappes de croissance	Élevage, productions et industries animales	Agriculture et agro-industrie	Produits de la mer et aquaculture	Tourisme, industries culturelles et artisanat d'art	Techologie de Information et de la Com et Télé-services	Textile Confection
Dakar		Sociétés industrielles		Activités artisanales		

Source : [DAPSA](#)

Chapitre 7 :Recommandations

Pour être efficace et répondre aux objectifs du développement durable, la microfinance gagnerait à pérenniser et adopter certaines mesures:

- il faudrait restructurer et appuyer financièrement et en termes de management les IMF déjà présentes sur le terrain rural.
- Favoriser la création de programmes ou d'organisation spécialisés dans la lutte contre la pauvreté .
- Inclure la technologie et pousser l'innovation financière dans les coins reculés afin réduire les coûts et intégrer encore plus de populations défavorisées
- Formation financière des clients.
- Mis en place d'un comité de gouvernance et de surveillance de microfinancement de développement durable dont les membres sont issus des différentes parties prenantes

PROVAREL, à l'instar d'autres programmes de valorisation du terroir, s'insère dans le plan structurel de développement du Sénégal (plan Sénégal émergent) et par extension dans la logique de développement durable par ses acteurs et ses objectifs.

CONCLUSION

La microfinance, le développement durable et l'innovation sociale sont trois notions qui ont en commun l'inclusion des exclus et des vulnérables dans la société. Notre étude a montré en quoi ces trois notions sont corrélées. Pour cela, nous avons d'abord défini l'innovation sociale et montré en quoi la microfinance et le développement durable sont des innovations sociales. Puis nous avons montré comment la microfinance pouvait particulièrement financer le développement durable et par extension l'innovation sociale.

Pour illustrer le dernier propos, nous avons choisi les données sociodémographiques de la région de Dakar en 2013 (à cause de sa sensible concordance avec les données sous régionales et internationales) et les indicateurs de microfinance de la région et l'exemple du programme de valorisation local (PROVAREL), afin de montrer l'impact (financement) de la microfinance sur le développement durable, particulièrement son volet social.

Ainsi, nous avons présenté de façon générale l'état des lieux de la microfinance et sociodémographique de la région de Dakar et confronté ces données, à travers des chiffres de micro financement selon les secteurs d'activités et objets.

Le résultat de cette analyse nous montre que dans un environnement où l'État pose les bases politiques d'un développement de la microfinance, cette dernière joue son rôle de

diminution de la pauvreté et d'inclusion sociale. En effet, dans un pays où les femmes et les ruraux sont marginalisés, le développement durable se pose en rempart : par son volet social, le développement durable se veut créateur d'un environnement socialement stable et pérenne. Pour atteindre cet objectif, diverses stratégies d'envergure macro et micro ont été mises en place par les pays signataires, notamment le Sénégal. La proximité et la facile accessibilité de la microfinance, font d'elle un instrument incontournable du développement durable.

Concernant les difficultés rencontrées, après plusieurs demandes par courriels et téléphone d'accès aux données de quelques entreprises de microfinance demeurées infructueuses et la maigre disponibilité de ces données sur internet, nous avons décidé de changer de perspective en nous axant sur les données de microfinance par régions.

Enfin la microfinance, pour être encore plus efficace et répondre aux objectifs du développement, doit innover pour accroître sa présence auprès des plus défavorisés

LISTE DE REFERENCES

- Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization* (Vol. 1): U of Minnesota Press.
- Blondeau, N. (2006). La microfinance. *Études*, 405(9), 188-198.
- Chanial, P., & Laville, J.-L. (2005). L'économie sociale et solidaire en France. *Action Publique et Economie Solidaire: une perspective internationale*. Toulouse: Ères, 47-74.
- De Muro, P., Hamdouch, A., Cameron, S., & Moulaert, F. (2007). Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde. *Mondes en développement*(3), 25-42.
- Draperi, J.-F. (2007). *Comprendre l'économie sociale: fondements et enjeux* (Vol. 244): Dunod Paris.
- Dubois, J.-L., & Mahieu, F.-R. (2002). La dimension sociale du développement durable: réduction de la pauvreté ou durabilité sociale? *Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations*, 73-94.
- Gendron, C., & Revéret, J.-P. (2000). Le développement durable. *Économies et sociétés*, 37(91), 111-124.
- Ghislain, s. (1995).
- Harrison, D., & Vézina, M. (2006). L'innovation sociale: une introduction. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(2), 129-138.
- Hulme, D., & Mosley, P. (1996). *Finance against poverty* (Vol. 2): Psychology Press.
- Jégourel, Y. (2008). La microfinance: entre performance sociale et performance financière. *Regards croisés sur l'économie*(1), 197-205.
- Kamaha, M. (2018). La portée sociale des institutions de microfinance extra-bancaires en France-The Outreach of Non-Bank Microfinance Institutions in France. *Revue Finance Contrôle Stratégie*, 21(3), 27-50.
- Maystadt, J.-F. (2004). Microfinance au Nord: Un effet de mode importé du Sud? *Mondes en développement*(2), 69-82.
- microfinace, f. d. i. d. l. (2016). *programme de valorisation des ressources locales*. Retrieved from Sénégal:
- Moulaert, F., Martinelli, F., Swyngedouw, E., & Gonzalez, S. (2005). Towards alternative model (s) of local innovation. *Urban studies*, 42(11), 1969-1990.
- Pitt, M. M., & Khandker, S. R. (1996). *Household and intrahousehold impact of the Grameen Bank and similar targeted credit programs in Bangladesh*: The World Bank.
- Rousselle, M. (2013). L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux. *Informations sociales*(6), 140-148.
- Triki, T., & Faye, I. (2013). Financial inclusion in Africa. *African Development Bank*.
- Yunus, M. (2008). *Vers un nouveau capitalisme*: JC Lattès.
- Zeller, M., & Sharma, M. (2000). Many borrow, more save, and all insure: implications for food and micro-finance policy. *Food policy*, 25(2), 143-167.

WEBOGRAPHIE

<https://www.microworld.org/fr/content/propos-microcredit>

<https://donnees.banquemondiale.org/pays/senegal>

<http://www.ansd.sn>

[INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC \(2019\). L'économie sociale au Québec. Portrait statistique 2016, \[En ligne\], Québec, Institut de la statistique du Québec, 225 p.](#)

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

<https://cerise-spm.org/spi4/>

AIE (2014), Perspectives énergétiques mondiales 2014 (2014).

<https://www.microworld.org/fr/news-from-the-field/article/microfinance-et-environnement-alliance-concretiser>

<http://www.convergences.org/wp-content/uploads/2016/09/Baromètre-2016-de-la-microfinance-Version-web.pdf>

<http://www.dapsa.gouv.sn/>

<http://www.statsenegal.sn/micro-finance/func-startdown/36/>